

ALDI IMMOBILIER

Etude historique, documentaire et de vulnérabilité
(INFOS selon NF X 31-620-2)

Site à l'étude : 392, route de Launaguet - Launaguet (31)



DEKRA INDUSTRIAL SAS
Immeuble Aurélien – 29 avenue Champollion
BP 43797 – 31037 Toulouse Cedex 01

Tél. 05 61 40 22 16

Affaire n° : 54372441

Ingénieure d'études :

Mathilde MASSELOT

Chef de projet :

Mathieu ESCALIER

Superviseur :

Julien BAUDRACCO



Les prestations d'études assistance et contrôle (domaine A) et ingénierie des travaux de réhabilitation (domaine B) relatifs aux activités Sites et Sols Pollués de DEKRA INDUSTRIAL SAS sont certifiées par le LNE suivant le référentiel de certification de service des prestataires dans le domaine des sites et sols pollués. Plus d'information sur www.lne.fr

Modifications et évolutions

Date	Indice	Modifications apportées
31/07/2025	1	Validation du document

RESUME TECHNIQUE DE L'ETUDE

CONTEXTE DE LA MISSION	Dans le cadre d'un projet immobilier au droit d'un terrain sis 392, route de Launaguet à Launaguet (31), ALDI IMMOBILIER souhaite disposer d'une étude historique, documentaire et de vulnérabilité afin de savoir si celui-ci est susceptible d'avoir été pollué par les activités exercées sur site ou dans son voisinage.
MISSIONS REALISEES	Selon la norme NF X 31-620 « Prestations de services relatives aux sites et sols pollués (études, ingénierie, réhabilitation de sites pollués et travaux de dépollution) » de l'AFNOR, cette mission est codifiée INFOS et comprend les prestations suivantes : ▪ Une visite du site (mission A100) ; ▪ Une étude historique et documentaire (mission A110) ; ▪ Une étude de vulnérabilité des milieux (mission A120) ; ▪ L'élaboration d'un programme prévisionnel d'investigations (mission A130).
DESCRIPTION DU SITE / CONTEXTE HISTORIQUE	<u>Occupation actuelle</u> : la partie nord du site est une zone terrassée, sans usage. Plus au sud se trouve un hangar, non occupé depuis 2023, au moment du rachat de la parcelle par LG AUTOMOBILE. <u>Historique</u> : ▪ En partie nord, deux habitations étaient présentes dès les années 1970. Une 1^{ère} habitation a été démolie en 1992, avec la création de voiries, et la 2^{ème} en 2002. Le site a été en grande partie terrassée dans le cadre d'un projet d'aménagement qui ne s'est jamais réalisé, dès 2002 ; ▪ En partie sud, le hangar est construit en 1992, puis dans sa configuration actuelle en 1998. Un garage a potentiellement occupé dès 1998 le bâtiment. Le bâtiment est par la suite divisé en 2 parties, occupé en partie nord entre 2008 et 2010 par un magasin d'ameublement, puis non occupé de 2010 à 2015, et enfin occupé par l'entreprise GENTILIN NEXTEAM GROUP jusqu'en 2023. Concernant la partie sud du bâtiment, elle est occupée de 2017 à 2023 par l'entreprise SG SOUDURE.
SOURCES POTENTIELLES DE POLLUTION IDENTIFIEES	Trois zones sensibles, historique et actuelle, ont été identifiées : ▪ ZS1 : une aire de lavage, potentiellement reliée au réseau de récupération des eaux pluviales ; ▪ ZS2 : le hangar qui a hébergé des activités potentiellement polluantes de 1992 à 2023 ; ▪ ZS3 : une ancienne aire de stockage de matériaux non identifiés, identifiée grâce aux photographies aériennes.
POLLUANTS POTENTIELS RECHERCHES	Hydrocarbures, métaux lourds, composés volatils (BTEX, COHV, HAP). En cas de caractérisation des déblais : pack ISDI (paramètres définis au sein de l'annexe II de l'arrêté du 12 décembre 2014, critères d'acceptation des terres en installation de stockage de déchets inertes)



CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL	<u>Géologie</u> : Le site est localisé au droit de la formation géologique intitulée « Terrain sédimentaire, alluvions des basses plaines de la Garonne et de l'Agout », noté Fz1, reposant sur le substratum composé de molasses marneuses. Compte tenu de la distance avec l'Hers Mort, il n'est pas exclu que le site soit sur la formation géologique des alluvions de ce cours d'eau. <u>Eaux souterraines</u> : Le site se trouve au droit de la masse d'eau « Alluvions de la Garonne moyenne autour de Toulouse, du Tarn aval, de la Save, de l'Hers Mort et du Girou ». Au regard de la topographie de la zone en pente douce vers l'Hers Mort au nord-est du secteur d'étude, le sens d'écoulement des eaux souterraines s'effectuerait vraisemblablement dans cette direction. Cette nappe libre alluvionnaire est considérée vulnérable vis-à-vis d'une éventuelle pollution du site. Cependant, en l'absence d'usage sensible identifié en aval hydraulique présumé du site, les eaux souterraines sont considérées peu sensibles. <u>Eaux superficielles</u> : Le cours d'eau le plus proche est la rivière « l'Hers Mort », qui s'écoule 240 m au nord-est du site. Les eaux superficielles sont considérées comme modérément vulnérables du fait de la relation avec l'aquifère alluvionnaire de la zone d'étude. En l'absence d'usage recensé, les eaux superficielles sont considérées peu sensibles vis-à-vis d'une pollution potentielle provenant du site d'étude. <u>Milieu naturel</u> : ▪ Hors zone inondable, mais à sensibilité moyenne vis-à-vis du risque d'inondation par remontée de nappe ; ▪ Hors zones naturelles protégées ; ▪ Zone à risque sismique très faible ; ▪ Zone à potentiel radon faible ; ▪ Zone à exposition au retrait gonflement des argiles moyenne. <u>Risque industriel</u> : Aucun site CASIAS/BASIAS, SIS, ex-BASOL ou ICPE n'est localisé en amont hydraulique présumé, dans un rayon de 500 m de la zone d'étude. Un site CASIAS est localisé en position latérale hydraulique présumée. C'est pourquoi ce site n'est pas retenu susceptible de porter atteinte à la qualité des milieux au droit de la parcelle d'étude.
PROGRAMME D'INVESTIGATIONS	Des investigations au droit des zones sensibles identifiées au moment de la visite de site sont préconisées à savoir : ▪ En ZS1 : 2 sondages au droit de l'aire de lavage, potentiellement reliée au réseau de récupération des eaux pluviales ; ▪ En ZS2 : 7 sondages répartis à l'intérieur du hangar, qui a hébergé une activité potentiellement polluante de 1992 à 2023 ; ▪ En ZS3 : 3 sondages répartis sur les aires de stockage de matériaux non identifiés sur les clichés historiques. Le projet d'aménagement prévoit de démolir le hangar existant et de construire le magasin au droit des ZS1 et ZS2. Les investigations seront réalisées sur les sols de surface jusqu'à 3 m, en l'absence de constats. En l'absence d'étude complémentaire et par principe de précaution, des sondages seront proposés sur le reste du site, hors zone déjà terrassée (au nombre de 3). Compte tenu du projet d'aménagement et en vue d'anticiper la gestion des déblais, le programme analytique prévisionnel pour les sondages sera le suivant : pack ISDI, 8 ETM, COHV.

CONCLUSIONS	Au vu des informations recueillies dans le cadre de cette mission INFOS pour le terrain sis 392, route de Launaguet à Launaguet (31), 3 zones sensibles ont été identifiées au droit et à proximité du site à l'étude. C'est pourquoi, DEKRA recommande de réaliser des investigations sur le milieu sol (mission DIAG selon NF X 31-620), afin de lever le doute sur les risques de pollution du terrain et sécuriser le projet.
-------------	---



RESUME NON-TECHNIQUE DE L'ETUDE

Dans le cadre d'un projet de construction d'un magasin ALDI sur un terrain localisé au 392, route de Launaguet à Launaguet (31), la société ALDI IMMOBILIER souhaite disposer d'une étude historique, documentaire et de vulnérabilité afin de savoir si celui-ci est susceptible d'avoir été pollué par les activités exercées sur site ou dans son voisinage.

La visite de site réalisée le 08/07/2025 a mis en évidence la présence d'une aire de lavage et d'une ancienne chaufferie (dans la partie sud, anciennement occupée par la société SG SOUDURE), au sud du site. En partie nord, une zone terrassée a été constatée. D'après les témoignages recueillis, l'ancien propriétaire avait entamé des travaux d'excavation afin de réaliser un parking souterrain. Sans accord de la mairie, les travaux ont été arrêtés, et la fosse n'a pas été rebouchée.

D'après l'étude des photographies aériennes et par Google Street, le hangar était divisé en 2 parties et a abrité plusieurs entreprises. Pour la partie nord, de 2008 à 2010 une société d'ameublement a occupé le site. L'aire de lavage est alors déjà identifiée. De 2010 à 2015 cette partie est non occupée. De 2015 à 2020 l'entreprise GENTILIN NEXTEAM GROUP exploite cette partie du hangar. Un extracteur d'air est alors placé au droit de l'aire de lavage à l'extérieur. En ce qui concerne le reste du bâtiment, la société SG SOUDURE occupe les lieux à partir de 2017 jusqu'en 2023.

L'étude de vulnérabilité des milieux a mis en exergue la vulnérabilité des eaux souterraines présentes dans les alluvions au droit du site. En l'absence d'usage en aval hydraulique présumé, les eaux souterraines ne sont pas jugées sensibles vis-à-vis d'une potentielle pollution provenant du site.

En ce qui concerne les eaux superficielles, l'Hers Mort localisé à 240 m au nord-est du site n'est pas considéré vulnérable vis-à-vis du site. Aucun usage n'a été identifié, de ce fait le milieu est jugé non sensible.

En raison de la présence de zones sensibles au droit du site, liées aux activités antérieures, DEKRA recommande de réaliser des investigations sur le milieu sol (mission DIAG), afin de lever le doute sur les risques de pollution du terrain et de conclure à l'état de contamination des milieux sur le site et son environnement.



IDENTIFICATION

DONNEUR D'ORDRE	ALDI IMMOBILIER ZAE Les Cadaux 1005, avenue Pierre Ottavioli 81370 Saint Sulpice La Pointe		
INTERLOCUTEUR	Représenté par Mme Paula SOUBILS - Assistante Développement & Immobilier		
SITE A L'ETUDE	392, route de Launaguet 31140 Launaguet		
TYPE D'ETUDE	Etude historique, documentaire et de vulnérabilité		
MISSIONS (SELON NF X 31-620-2)	A100, A110, A120 et A130 (INFOS)		
N° D'AFFAIRE	54372441		
MOTS CLES	Etude historique, zone terrassée, hangar, usinage		
VERSION	1	31/07/2025	Validation du document
SOUS-TRAITANCE	-		
INGENIEURE D'ETUDES	Mathilde MASSELOT	Visa : 	
CHEF DE PROJET	Mathieu ESCALIER	Visa : 	
SUPERVISEUR	Julien BAUDRACCO	Visa : 	



SOMMAIRE

1	INTRODUCTION	10
1.1	Contexte	10
1.2	Objectifs	10
1.3	Sources d'information et organismes consultés	11
2	DESCRIPTION DU SITE D'ETUDE	12
2.1	Localisation générale et identification du site d'étude	12
2.2	Situation cadastrale	13
2.3	Projet futur	14
3	MISSION A100 : VISITE DE SITE	16
3.1	Description des alentours	16
3.2	Occupations et usages actuels du site	17
3.3	Installations souterraines et aériennes potentiellement polluantes	23
3.4	Condition d'accès au site	23
3.5	Sources d'énergie utilisées	23
3.6	Gaz industriels	23
3.7	Gestion de l'eau	23
3.8	Gestion des rejets aqueux	24
3.9	Gestion de l'air	24
3.10	Gestion des déchets	24
3.11	Stockage de produits dangereux	24
3.12	Constats	24
3.13	Mise en sécurité	24
4	MISSION A110 : ETUDE HISTORIQUE, DOCUMENTAIRE ET MEMORIELLE	25
4.1	Organismes consultés et résultats	25
4.2	Installations Classées pour la protection de l'Environnement (ICPE)	25
4.3	Recensement national des sites CASIAS/BASIAS, SIS et ex-BASOL	26
4.4	Principaux faits témoignant de l'évolution du site	26
4.5	Incidents et accidents répertoriés sur le site d'étude	32
4.6	Recensement des zones potentiellement polluantes	32
5	MISSION A120 : ÉTUDE DE VULNERABILITE DES MILIEUX	34
5.1	Contexte géologique	34
5.2	Contexte hydrogéologique	36
5.3	Contexte hydrographique	38
5.4	Risques naturels	38



5.5	Risques technologiques	39
5.6	Contexte climatique	41
5.7	Espaces réglementaires protégés	43
6	ETUDES DES VOIES DE TRANSFERT ET D'EXPOSITION - SCHEMA CONCEPTUEL INITIAL	44
6.1	Recensement des cibles potentielles	44
6.2	Sources potentielles de pollution identifiées	44
6.3	Voies potentielles de transfert	44
6.4	Voies potentielles d'exposition	45
6.5	Synthèse des voies de transfert et nature des expositions	45
7	MISSION A130 : ELABORATION D'UN PROGRAMME PREVISIONNEL D'INVESTIGATIONS	47
7.1	Objectif des investigations proposées	47
7.2	Examen des contraintes	47
7.3	Investigations prévisionnelles et stratégies adoptées	48
7.4	Stratégie d'échantillonnage	51
7.5	Conditionnement et conservation des échantillons	51
7.6	Protocole de mesure in situ	51
7.7	Méthodes analytiques	51
8	SYNTHESE ET CONCLUSIONS.....	52
8.1	Synthèse	52
8.2	Conclusions/recommandations	54
9	LIMITES ET INCERTITUDES DE LA MISSION – JUSTIFICATION DES ECARTS	55
9.1	Incertitudes liées à l'étude historique	55
9.2	Incertitudes liées à l'étude de vulnérabilité	55
9.3	Autres limites ou incertitudes	55
9.4	Justification des écarts	55



TABLEAUX

Tableau 1 : Liste des organismes, personnes ou bases de données consultés.....	11
Tableau 2 : Description des alentours du site	16
Tableau 3 : Synthèse des organismes consultés.....	25
Tableau 4 : Evolution des activités du site.	26
Tableau 5 : Site BASIAS/CASIAS à proximité du site (rayon de 500 m).....	39
Tableau 6 : Recensement des sites industriels et/ou potentiellement pollués à proximité du site d'étude	40
Tableau 7 : Récapitulatif des voies d'exposition potentielles sur site – situation actuelle	45
Tableau 8 : Synthèse des investigations recommandées sur les sols.....	49

FIGURES

Figure 1 : Localisation de la zone d'étude.....	12
Figure 2 : Vue aérienne du site étudié	13
Figure 3 : Plan cadastral	14
Figure 4 : Extrait du plan de masse du projet	15
Figure 5 : Alentours du site d'étude	17
Figure 6 : Configuration actuelle de la zone d'étude	18
Figure 7 : Photographies aériennes historiques de 1970 et 1987	28
Figure 8 : Photographies aériennes historiques de 1992 et 1998	29
Figure 9 : Photographies aériennes historiques de 2002 et 2006	30
Figure 10 : Photographies aériennes historiques de 2016 et 2024	31
Figure 11 : Localisation des zones sensibles	33
Figure 12 : Extrait de la carte géologique au 1/50 000, feuille de Toulouse-est (n°984)	35
Figure 13 : Localisation des points d'eau recensés dans un rayon rapproché de 500 m autour du site.....	37
Figure 14 : Rose des vents issue de la station Toulouse-Blagnac de 1991 à 2010	42
Figure 15 : Schéma conceptuel – situation future	46
Figure 16 : Localisation des sondages prévisionnels	50

ANNEXES

- Annexe 1 : Fiche descriptive des masses d'eau souterraine FRFG043B
Annexe 2 : Fiche descriptive de la masse d'eau superficielle FRFR164



1 INTRODUCTION

1.1 CONTEXTE

Dans le cadre de la construction prochaine d'un magasin ALDI sur un terrain localisé au 392, route de Launaguet à Launaguet (31), le CLIENT souhaite disposer d'une étude historique, documentaire et de vulnérabilité afin de savoir si celui-ci est susceptible d'avoir été pollué par les activités exercées sur site ou dans son voisinage.

Le projet prévoit la construction d'un bâtiment à usage tertiaire avec un parking et des voieries.

1.2 OBJECTIFS

Cette étude a été élaborée selon le référentiel méthodologique en vigueur :

- Circulaire du 8 février 2007 (mise à jour le 19 avril 2017), définissant les modalités de gestion et de réaménagement de sites pollués.
- Norme NF X 31-620-2 « Prestations de services relatives aux sites et sols pollués (études, Ingénierie, réhabilitation de sites pollués et travaux de dépollution) » de l'AFNOR.

Cette mission est codifiée INFOS et a pour objectif d'évaluer la présence, ou non, d'activités potentiellement polluantes exercées par le passé ainsi que de cibler ces activités lors de la réalisation éventuelle d'investigations sur les sols.

L'étude a été réalisée conformément à notre proposition référencée N° 2025-2490-5160 – V1. Elle a consisté en la réalisation des prestations suivantes :

- Une visite de site détaillée (mission A100) ;
- Une étude historique et documentaire (mission A110) ;
- Une étude de vulnérabilité des milieux (mission A120) ;
- Si nécessaire, l'élaboration d'un programme d'investigations (mission A130) ;
- La formulation de conclusions et d'éventuelles recommandations.

Toutes les informations et résultats obtenus au cours de cette expertise sont synthétisés dans le présent document.

Les conclusions présentées dans ce rapport sont basées sur les conditions du site telles qu'observées au moment de la visite de site, ainsi que sur les informations disponibles lors de sa réalisation.



1.3 SOURCES D'INFORMATION ET ORGANISMES CONSULTÉS

Les organismes, personnes ou bases de données consultés pour l'élaboration du présent document sont détaillés dans le tableau suivant.

Tableau 1 : Liste des organismes, personnes ou bases de données consultés

SOURCE DE L'INFORMATION	DATE DU CONTACT	DOCUMENT OU INFORMATION RECUEILLIE
Documents, organismes et sites internet consultés		
IGN (site internet GEOPORTAIL)	Juillet 2025	Cartes de la zone d'étude
CADASTRE (site internet)		Consultation des parcelles cadastrale du secteur d'étude
INFOTERRE (site internet)		Carte et coupes géologiques, caractéristiques des points d'eau dans le secteur d'étude
DREAL (site internet)		Zone de protection faune/flore et espaces remarquables
GEORISQUES (site internet)		Inventaire historiques de sites industriels présents dans la base de données CASIAS
BRGM (site internet)		Sensibilité remontée de nappe
ADES (site internet)		Données quantitatives et qualitatives relatives aux eaux souterraines
Personnes contactées ou interviewées		
Mme Paula SOUBILS, Assistante Développement & Immobilier chez ALDI IMMOBILIER	Juin 2025	Transmission du dossier de faisabilité du projet comprenant : - Le plan cadastral du site ; - Le plan de masse du projet, en date du 28/03/2025, réalisé par ARCHITECTE D.P.L.G.
M. Lionel BANQUET, Responsable Technique Immobilier chez ALDI IMMOBILIER	08/07/2025	Visite de site
M. TORRE, employé de la société LG AUTOMOBILE (propriétaire du terrain)	08/07/2025	Visite de site



2 DESCRIPTION DU SITE D'ETUDE

2.1 LOCALISATION GENERALE ET IDENTIFICATION DU SITE D'ETUDE

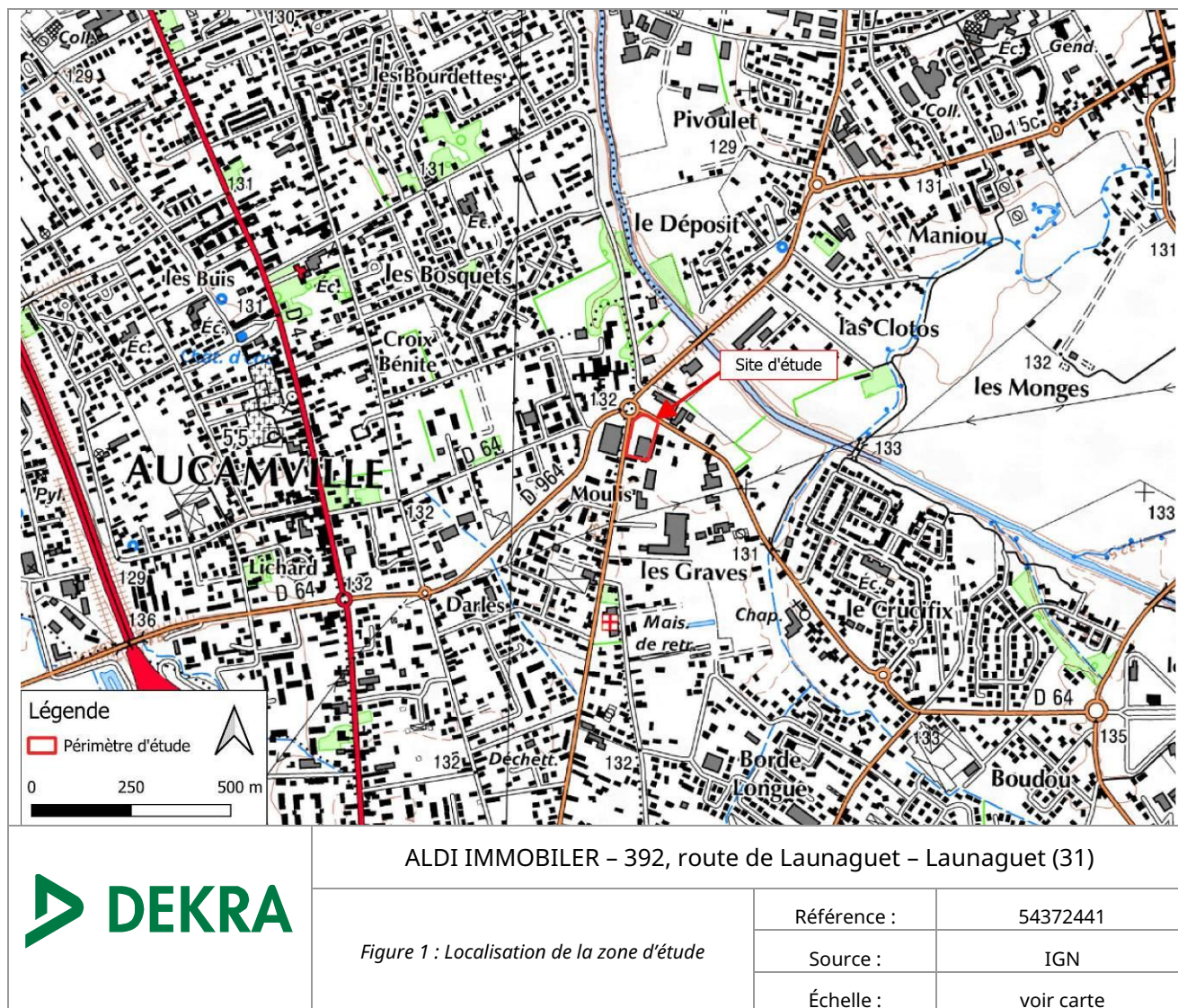
La zone d'étude est située 392, route de Launaguet à Launaguet (31), en limite ouest de la commune.

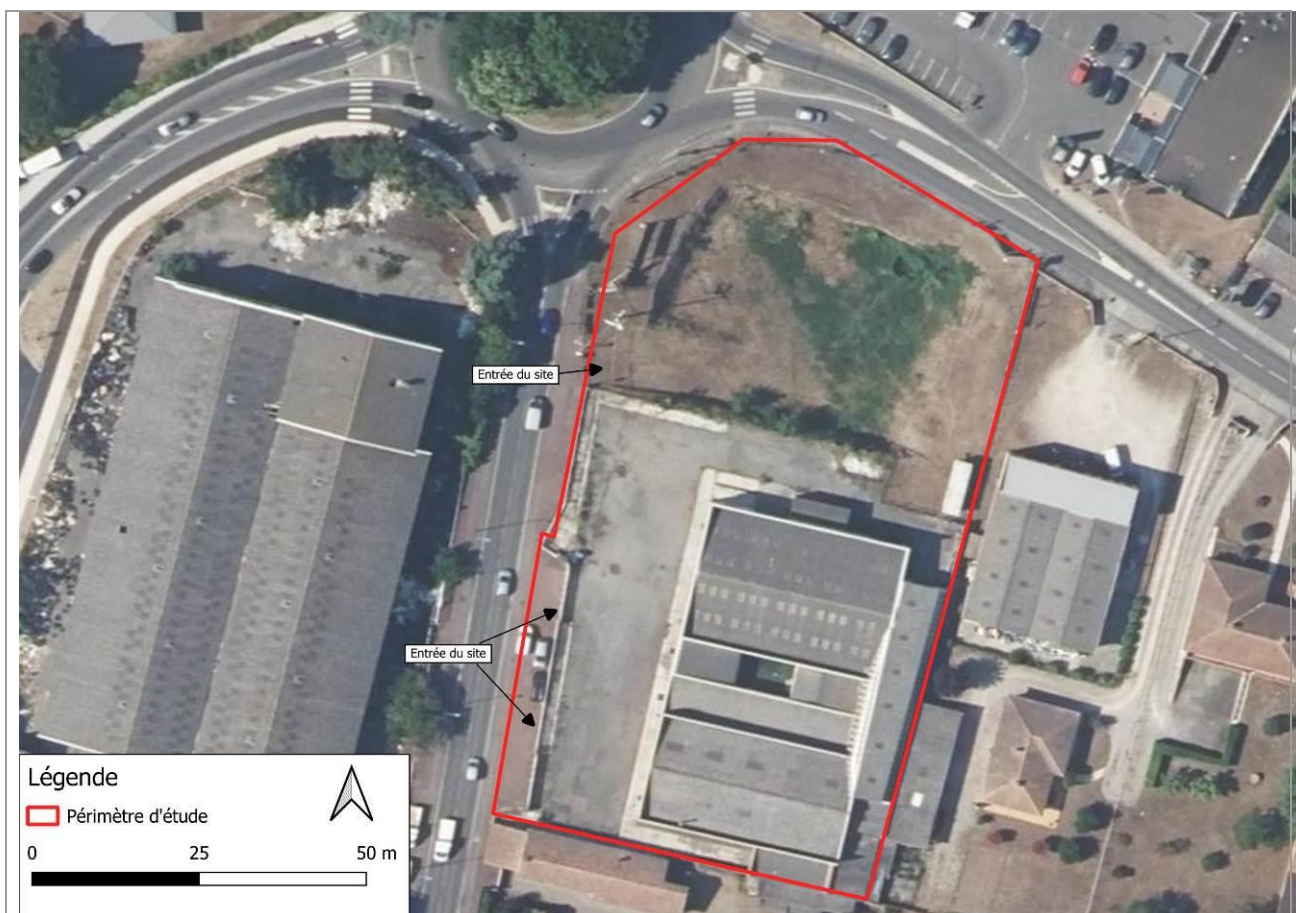
D'après la carte IGN, le site repose sur un terrain plat de +132 m NGF. La partie nord clôturée a été en grande partie terrassée de près de 5 m de profondeur.

Les coordonnées géographiques au centre du site (centroïde) sont les suivantes :

- Latitude: 43°39'56.4"N ;
- Longitude: 1°26'26.13"E.

Les figures 1 et 2 suivantes permettent de localiser le site étudié.





ALDI IMMOBILIER – 392, route de Launaguet – Launaguet (31)

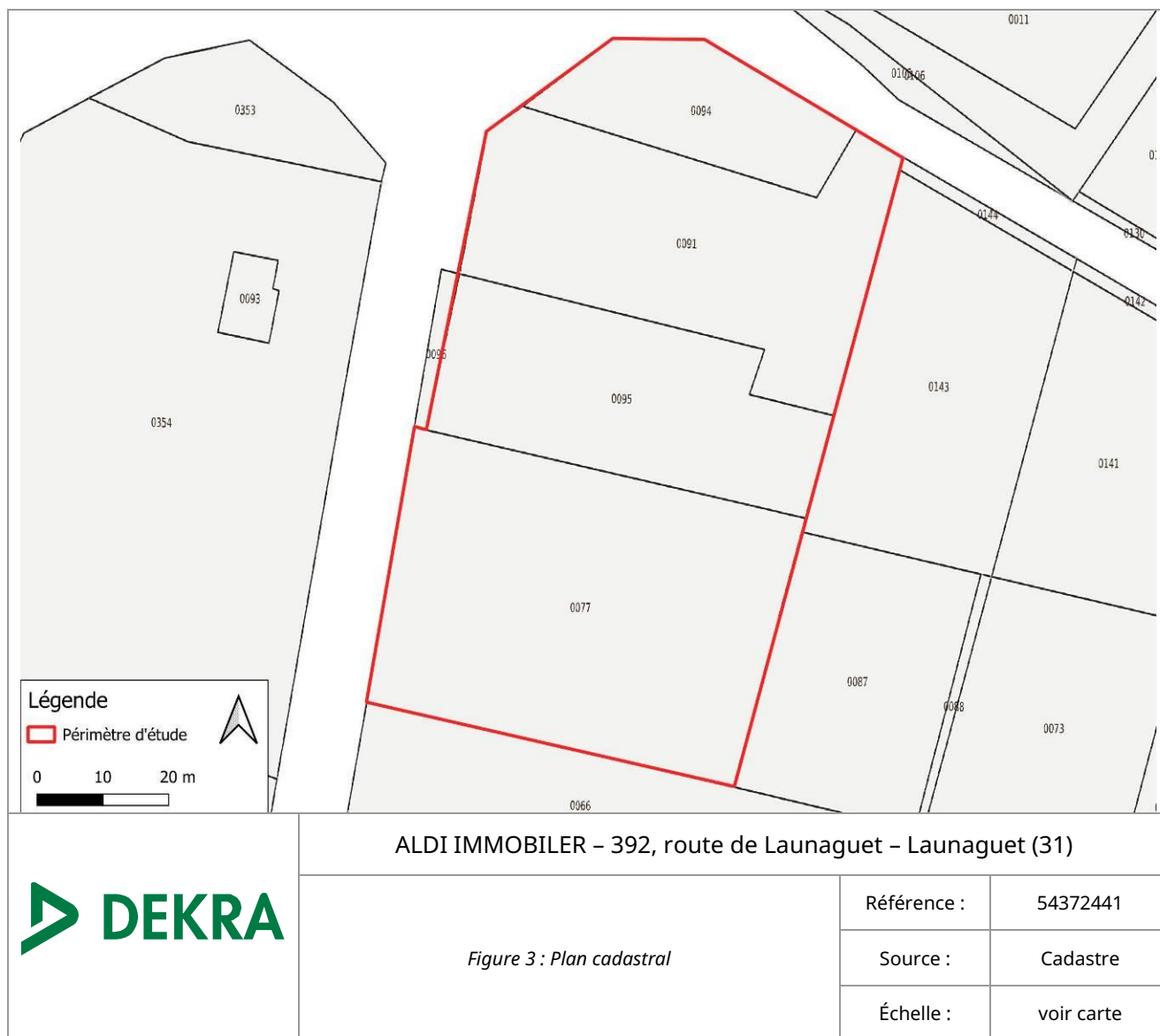
Figure 2 : Vue aérienne du site étudié

Référence :	54372441
Source :	Géoportail
Échelle :	voir carte

2.2 SITUATION CADASTRALE

La zone d'étude est constituée des parcelles cadastrale 77, 91, 94 et 95 de la section AI, couvrant une surface totale de 5 808 m².

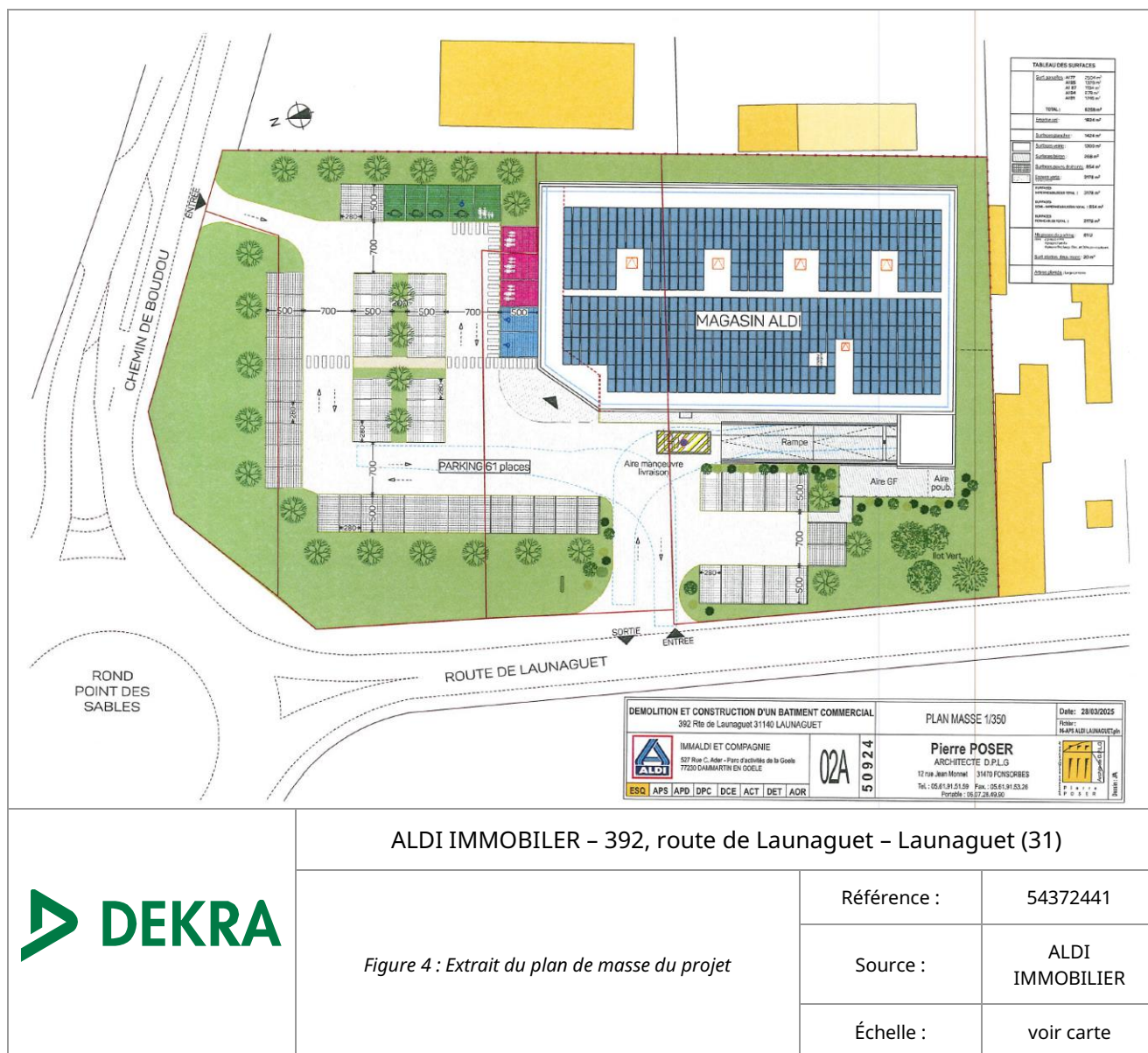




2.3 PROJET FUTUR

D'après les informations fournies par Mme Paula SOUBILS, Assistante Développement & Immobilier chez ALDI IMMOBILIER, le projet prévoit la démolition des infrastructures existantes, la construction d'un bâtiment accueillant un magasin ALDI, avec des parkings de plain-pied et des espaces verts.

Le plan du projet est présenté dans la figure suivante.



3 MISSION A100 : VISITE DE SITE

Une visite du site a été effectuée le 08/07/2025 par une ingénieure d'études DEKRA spécialisée dans les sites et sols pollués, en présence de M. Lionel BANQUET, Responsable Technique Immobilier chez ALDI IMMOBILIER, ainsi que de M. TORRE, employé de la société LG AUTOMOBILE, propriétaire des lieux.

La section ci-après constitue un compte-rendu de visite de site.

3.1 DESCRIPTION DES ALENTOURS

Le tableau suivant synthétise le voisinage du site observé dans un rayon de 100 m (centroïde du site).

Tableau 2 : Description des alentours du site

	Occupation/activité	Sociétés
Nord	Commerces et garage automobile	Le FOURNIL DES SAVEURS BMS (menuisier) PEUGEOT GARAGE - DELCROIX
	Habitations	Logements collectifs et maisons individuelles
Sud	Entreprises de travaux	EMP : étanchéité Midi-Pyrénées GB IMMO
	Habitations	Logements collectifs et maisons individuelles
Est	Entrepôt d'entreprise	AUDGNS : entretien & maintenance de plomberie, sanitaire et chaudières
	Habitations	Maisons individuelles
Ouest	Terrain vague clôturé : en attente d'un projet immobilier	-

La figure suivante présente les alentours du site d'étude.





ALDI IMMOBILIER – 392, route de Launaguet – Launaguet (31)

Figure 5 : Alentours du site d'étude

Référence :	54372441
Source :	GEOPORTAIL
Échelle :	voir carte

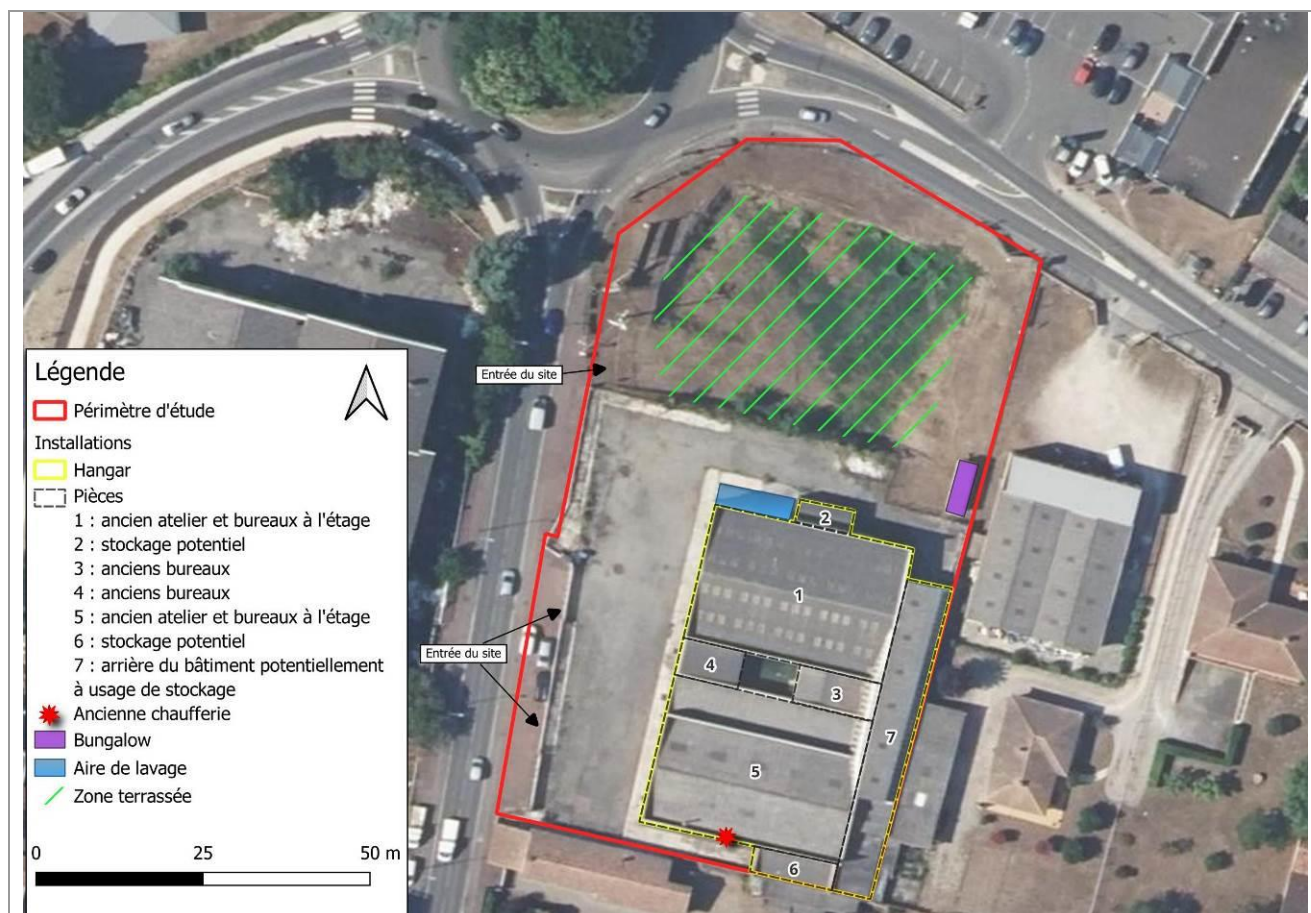
3.2 OCCUPATIONS ET USAGES ACTUELS DU SITE

Le site à l'étude est divisé en 2 parties distinctes :

- Au nord, une partie végétalisée et clôturée. La parcelle a été terrassée sur près de 1 500 m² par l'ancien propriétaire M. GAYE, qui avait le projet dès 2002, de créer un bâtiment médical avec parking souterrain, sans l'autorisation d'un permis de construire. La fosse n'a pas été comblée depuis. Un bungalow est toujours présent à proximité (non occupé) ;
- Au sud, un hangar dernièrement occupé par l'entreprise GENTILIN NEXTEAM GROUP, entreprise dédiée à l'usinage de pièces aérospace, rachetée en 2023 par



l'entreprise LG AUTOMOBILE pour un projet de carrosserie qui n'a finalement jamais ouvert. Le bâtiment a été illégalement occupé et dégradé malgré les clôtures et les portails d'accès fermés. Des aires de brûlage ont été relevées à l'extérieur du site.



ALDI IMMOBILIER – 392, route de Launaguet – Launaguet (31)



Figure 6 : Configuration actuelle de la zone d'étude

Référence :	54372441
Source :	GEOPORTAIL
Échelle :	voir carte

Le reportage photographique présenté ci-après permet d'illustrer la description du site faite ici.



Partie nord végétalisée et clôturée



Vue d'ensemble de la zone terrassée en partie nord



Vue de la partie sud depuis le portail d'accès plus au sud



Vue d'ensemble du hangar et de l'aire de lavage



Portail d'accès du site



Parking et dalle béton entourant le hangar



Pièce n°5 avec la présence de l'ancienne chaufferie au gaz



Pièce n°5 avec bureaux en R+1



Pièce n°7



Pièce n°5 (gauche) et pièce n°3 (droite) depuis la pièce n°7



Pièce n°6



Pièce n°5



Vue d'ensemble de la pièce n°5 depuis l'étage



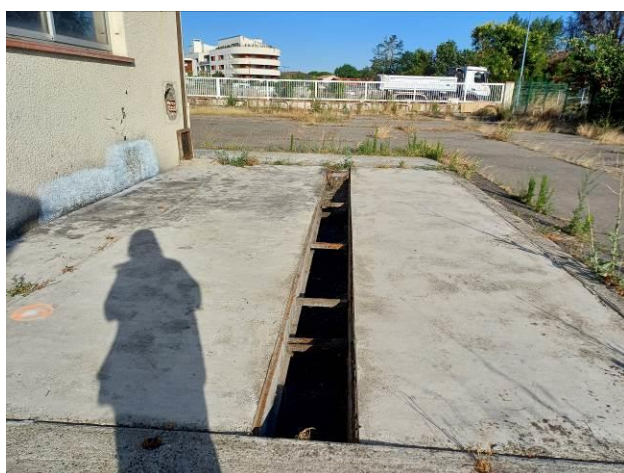
Ancienne chaufferie (pièce n°5)



Vue de la chaufferie depuis l'extérieur



Limite sud du site : l'ensemble des tampons du réseau de collecte des eaux pluviales a été vandalisé et retiré



Aire de lavage : séparateur d'hydrocarbures non retrouvé



Pièce n°1 : anciens bureaux



Dépôt de déchets vers dans la pièce n°2



Dépôt sauvage de câbles et autres déchets dans la pièce n°1



Clôture et accès au site, partie sud



Vue d'ensemble du site, partie sud



Bungalow présent au droit de la partie nord, à l'abandon



Ancienne arrivée de gaz de ville alimentant le site

3.3 INSTALLATIONS SOUTERRAINES ET AERIENNES POTENTIELLEMENT POLLUANTES

Lors de la visite de site aucune structure potentiellement polluante n'a été identifiée excepté l'aire de lavage. Le séparateur d'hydrocarbure de cette installation n'a pas été retrouvé visuellement, ni par l'ancien propriétaire LG AUTOMOBILE, présent au moment de la visite.

L'ancienne chaufferie au gaz en partie sud est restée sur place.

L'ensemble des machines d'outillage de l'entreprise GENTILIN NEXTEAM GROUP a été retiré. L'activité devait potentiellement utiliser des huiles de coupes pour l'usinage de leurs pièces aérospatiales, des huiles très polluantes constituées de composés volatils.

L'état des dalles en intérieur était bon, excepté au droit de la pièce n°1 qui présentait quelques reprises. D'après les témoignages recueillis, le site n'abritait pas de cuves enterrées.

3.4 CONDITION D'ACCES AU SITE

Pour la partie sud, la zone d'étude est entièrement clôturée, fermée par 2 portails à cadenas. Des rochers ont été placés derrière afin d'éviter toute intrusion de véhicule.

En ce qui concerne la partie nord, la zone est également clôturée. L'accès se fait par des barrières HERAS mobiles.

3.5 SOURCES D'ENERGIE UTILISEES

L'ancien hangar n'est plus raccordé au réseau électrique de la ville. En l'absence d'activité, aucune source d'énergie n'a été mise en évidence.

3.6 GAZ INDUSTRIELS

Le site n'est plus raccordé au gaz de ville (coffre d'alimentation en entrée de site mis à l'arrêt).

3.7 GESTION DE L'EAU

Les eaux pluviales du site s'infiltrent directement dans les sols dans la partie nord en l'absence de revêtement.

Le réseau de collecte des eaux pluviales au droit du hangar est totalement ouvert, et relié à celui du réseau de collecte publique.



3.8 GESTION DES REJETS AQUEUX

L'aire de lavage est potentiellement reliée à un séparateur d'hydrocarbures (non retrouvé au moment de la visite). L'ensemble des tampons étant retiré, la gestion des eaux pluviales vers un séparateur d'hydrocarbure n'est pas optimale.

3.9 GESTION DE L'AIR

Aucun rejet atmosphérique n'est généré au droit du site d'étude.

3.10 GESTION DES DECHETS

Le bâtiment en parti sud a dernièrement été vandalisée et occupée illégalement. Des déchets de types matériaux verts, câbles, palettes de bois, remblais et appareils électroniques ont été identifiés. Il sera important de gérer les déchets en filière adaptée au moment de leur évacuation à savoir principalement en DIB et en déchèterie pour les déchets verts.

3.11 STOCKAGE DE PRODUITS DANGEREUX

Aucun produit potentiellement dangereux n'est actuellement stocké au droit du site.

3.12 CONSTATS

Hormis les nombreux déchets présents sur la partie sud du site, aucun constat n'a été relevé.

3.13 MISE EN SECURITE

Sur la base des observations réalisées lors de la visite, aucune mise en sécurité n'est recommandée.



4 MISSION A110 : ETUDE HISTORIQUE, DOCUMENTAIRE ET MEMORIELLE

Toutes les informations fournies ci-dessous sont basées sur les données mises à la disposition de DEKRA. Elles sont supposées exactes et avoir été fournies de bonne foi.

4.1 ORGANISMES CONSULTES ET RESULTATS

Le tableau ci-après regroupe les principaux modes de contacts établis ainsi que les résultats des recherches concernant l'évolution historique du site :

Tableau 3 : Synthèse des organismes consultés

Organisme	Contact ⁽¹⁾	Réponse ⁽¹⁾	Résultat ⁽²⁾
Photographies aériennes – IGN	C : 01/07/2025	C : 01/07/2025	[+]
BRGM - Inventaires CASIAS et SIS	C : 01/07/2025	C : 01/07/2025	[+]
Archives départementale de la Haute Garonne	C : 01/07/2025	-	[-]
Mairie de Launaguet	C : 28/07/2025 et T : 31/07/2025	-	[-]
DREAL de l'Occitanie	C : 28/07/2025	C : 29/07/2025	[+]

⁽¹⁾ ⇒ C : courrier/télécopie/internet T : téléphone P : consultation sur place

⁽²⁾ ⇒ [-] : absence de données [+] : données sur le site

En raison de la période estivale, le service de l'urbanisme de la mairie de Launaguet ne pourra répondre à notre sollicitation qu'à partir du 04/08/2025. Selon les retours du service urbanisme, une version n°2 du présent rapport pourra être réalisée.

4.2 INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (ICPE)

D'après le retour de la DREAL, le site n'a jamais été soumis à la loi du 19 juillet 1976 relative aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE).



4.3 RECENSEMENT NATIONAL DES SITES CASIAS/BASIAS, SIS ET EX-BASOL

CASIAS/BASIAS :

La base de données BASIAS/CASIAS recense les anciens sites industriels et d'activités de services, en activité ou non, pouvant avoir occasionné une pollution des sols. Cette base est alimentée par les inventaires historiques régionaux menés par les départements ; elle est gérée par le Ministère chargé de l'Environnement et le BRGM. Cette base de données ne recense pas la zone d'étude comme telle.

Secteur d'Information sur les Sols (SIS) et ex-BASOL :

La base de données du Secteur d'Information sur les Sols (SIS) recense les sites pollués qui pourraient présenter des risques, notamment en cas de changement d'usage. Cette base de données ne recense pas la zone d'étude comme telle.

4.4 PRINCIPAUX FAITS TEMOIGNANT DE L'EVOLUTION DU SITE

Les principaux faits ayant marqué l'évolution du site et de son entourage proche au cours du temps sont synthétisés de façon chronologique dans le tableau ci-après.

Tableau 4 : Evolution des activités du site.

Dates	Evolution de la zone d'étude	Evolution de l'environnement voisin
< 1970	Partie nord occupée par 2 habitations (maisons individuelles), et des champs en partie sud	Zone rurale : nombreux champs autour du site, ainsi que des hangars. Création au nord des premiers logements collectifs dans la zone d'étude
1987	Stockage visible en limite est du site, de matériaux potentiellement en lien avec la construction du bâti hors site	Construction de maisons individuelles et hangars
1992	Démolition d'une des 2 maisons au nord, afin de créer le rond-point. Construction au sud d'une partie du hangar	Création à l'ouest d'un grand entrepôt de vente de pièces de voiture, moto et vélo à la place d'habitations individuelles. Développement de la zone au nord
1998	Extension du hangar dans sa configuration actuelle. Présence de nombreux véhicules à l'extérieur : activité potentielle de garage.	Création de la zone de commerces au nord avec parking
2002	Démolition de la maison en partie nord, et absence de végétation. L'excavation au droit de cette partie a potentiellement démarré.	Peu d'évolution notable
2006	Mise en place du bungalow à l'est. Présence de végétation dans la fosse en partie nord. Peu d'évolution notable en partie sud au droit du hangar	Développement de la zone et création d'habitations individuelles



Dates	Evolution de la zone d'étude	Evolution de l'environnement voisin
2016	Stockage de matériel non identifiable en partie centrale du site, en limite avec la partie nord végétalisée, non occupée	Peu d'évolution notable
2024	Peu d'évolution notable	Peu d'évolution notable

Deux habitations sont identifiées en partie nord, dès les années 1970. Au cours du temps des zones de stockages sont identifiées en partie est. Les maisons ont été démolies en 1992 et 2002. La parcelle a par la suite été terrassée. Aucune construction ni aménagement n'est relevé, hormis la mise en place d'un bungalow en 2006.

Plus au sud, le hangar est construit en partie en 1992, puis dans sa configuration actuelle en 1998. Celui-ci est divisé en 2 partie distinctes. Dès 1998, de nombreux véhicules sont observées : le bâtiment abrite potentiellement une activité de garage, qui expliquerait la présence d'une aire de lavage en extérieur.

Concernant l'environnement voisin, il était composé de champs antérieurement à 1987. La zone s'est peu à peu urbanisée, avec notamment des commerces au nord, et un entrepôt de vente de pièces d'auto, moto et vélo à l'ouest. Cet entrepôt a été récemment démoli (en 2025).

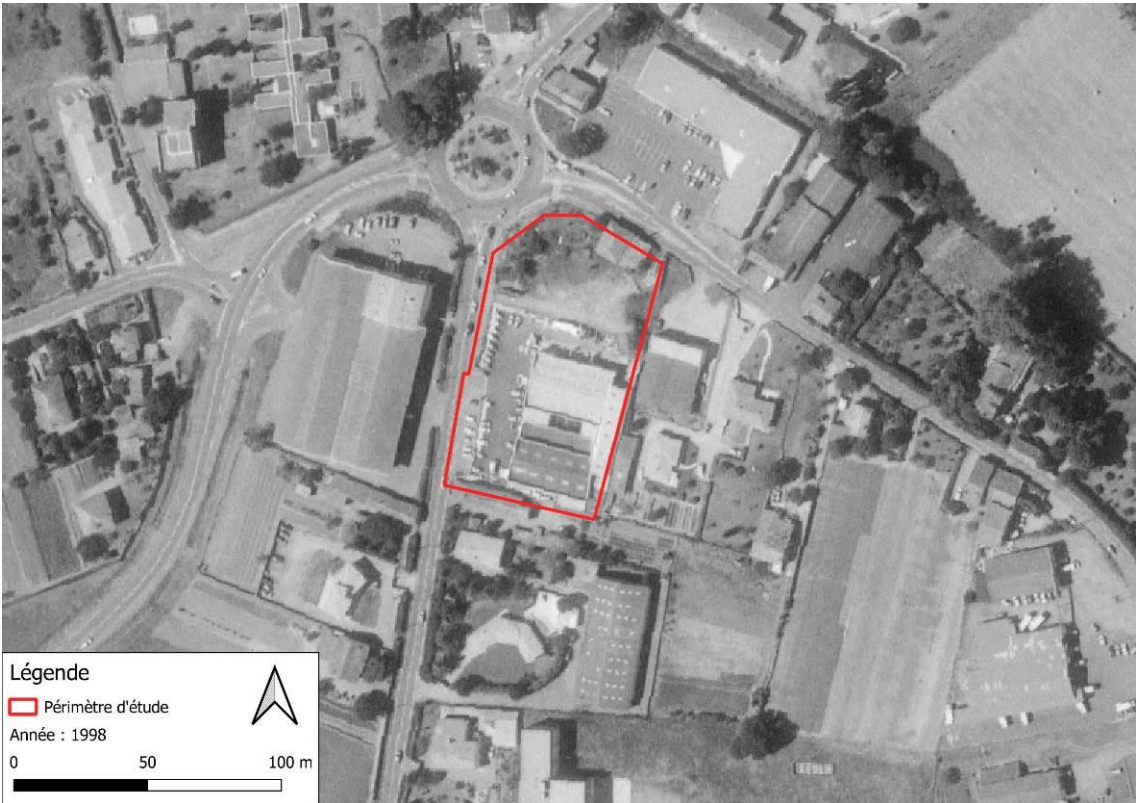
Les clichés pertinents consultés sont présentés dans les figures en pages suivantes.



ALDI IMMOBILIER – 392, route de Launaguet – Launaguet (31)

Figure 7 : Photographies aériennes historiques de 1970 et 1987

Référence :	54372441
Source :	IGN via Remonter le temps



	ALDI IMMOBILIER – 392, route de Launaguet – Launaguet (31)		
	Figure 8 : Photographies aériennes historiques de 1992 et 1998	Référence :	54372441
		Source :	IGN via Remonter le temps



ALDI IMMOBILIER – 392, route de Launaguet – Launaguet (31)



Figure 9 : Photographies aériennes historiques de 2002 et 2006

Référence :	54372441
Source :	IGN via Remonter le temps





	ALDI IMMOBILIER – 392, route de Launaguet – Launaguet (31)		
	<i>Figure 10 : Photographies aériennes historiques de 2016 et 2024</i>		Référence : 54372441
			Source : IGN via Remonter le temps

4.5 INCIDENTS ET ACCIDENTS REPERTORIES SUR LE SITE D'ETUDE

La base de données ARIA ne recense aucun accident potentiellement en lien avec la zone d'étude.

Le site d'étude a été illégalement occupé et vandalisé. Des zones de brulage, ainsi que des déversements de liquides potentiellement polluant ont pu être réalisés à cette période.

4.6 RECENSEMENT DES ZONES POTENTIELLEMENT POLLUANTES

La définition d'une zone sensible s'appuie sur l'existence concomitante d'une source de pollution potentielle, d'un mode privilégié de transfert des substances vers les milieux et sur l'existence d'une cible. Compte tenu des résultats de l'étude historique et des observations faites lors de la visite du site, 3 zones sensibles ont été identifiées à savoir :

- ZS1 : aire de lavage, potentiellement reliée au réseau de récupération des eaux pluviales ;
- ZS2 : hangar ayant hébergé une activité potentiellement polluante de 1992 à 2023 ;
- ZS3 : aires de stockage de matériaux non identifiés sur les clichés historiques.

Ces zones sensibles sont localisées ci-dessous.





5 MISSION A120 : ÉTUDE DE VULNERABILITE DES MILIEUX

5.1 CONTEXTE GEOLOGIQUE

5.1.1 CONTEXTE REGIONAL

La région de Toulouse se caractérise principalement par la présence :

- A l'est de Toulouse, des coteaux molassiques du Lauragais et du Tolosan, entre la vallée de la Garonne et de l'Agout. Ces coteaux molassiques sont découpés en blocs par les larges vallées de petites rivières : l'Hers, la Saune, la Marcaissonne, le Girou ;
- A l'ouest de Toulouse, des coteaux molassiques du Gers entaillés notamment par la rivière la Save ;
- Au niveau de Toulouse, de la vallée de la Garonne avec ses terrasses étagées.

5.1.2 CONTEXTE LOCAL

D'après la carte géologique n°984 de Toulouse-est, le présent site repose sur la formation géologique intitulée « Terrain sédimentaire, alluvions des basses plaines de la Garonne et de l'Agout », noté Fz1. Ces alluvions reposent sur le substratum molassique sur une épaisseur de 5 à 8 m.

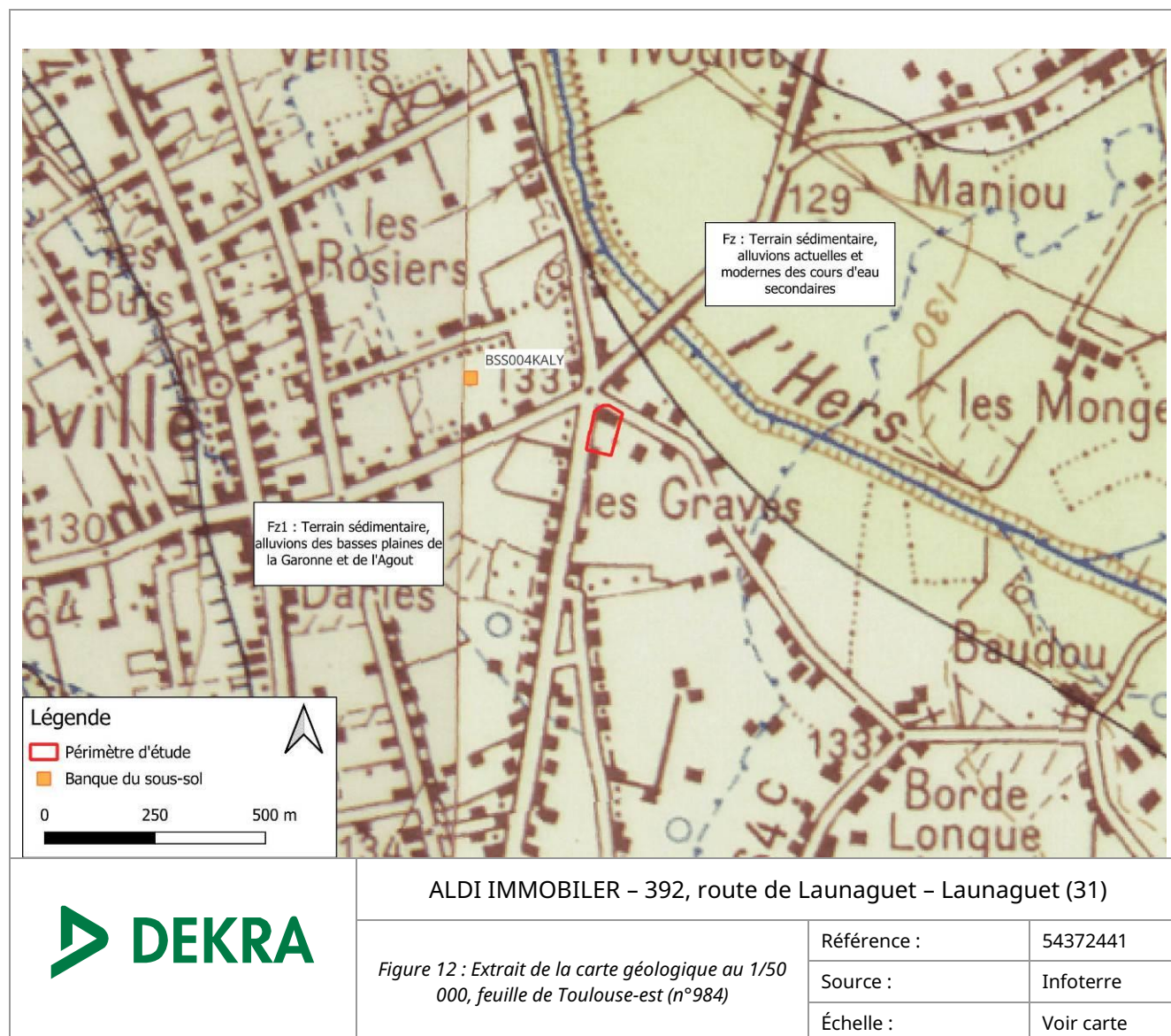
D'après la notice de la carte géologique, cette couche géologique se distingue mal de la plaine de l'Hers qui est à la même altitude au nord de Toulouse. Le site étant localisé dans cette zone, et étant proche de l'Hers Mort, il n'est pas exclu que la lithologie soit celle des alluvions de l'Hers.

D'après l'étude géotechnique consultable sur INFOTERRE d'un ensemble de point BSS dont BSS004KALY, réalisée le 10/10/2023 par GEOTEC ENVIRONNEMENT, dans le cadre de la construction d'un nouveau collège à Aucamville situé à environ 700 m au nord-ouest, au droit de la même formation géologique, la lithologie rencontrée fut la suivante :

- De la surface à 14 m de profondeur, des sables et galets ;
- De 14 à 130 m, des marnes entrecoupées d'horizons sableux.

La localisation de la zone d'étude est présentée sur un extrait de carte géologique, ci-après.





5.2 CONTEXTE HYDROGEOLOGIQUE

5.2.1 CONTEXTE LOCAL

L'aquifère principal présent au droit du site correspond à la nappe libre présente dans les alluvions. Cet aquifère surmonte les sables et argiles à graviers de l'Eocène inférieur et moyen majoritairement captif, protégé par les formations molassiques et marneuses sous-jacentes.

L'écoulement de la nappe n'est pas précisément connu, mais au regard de la topographie de la zone en pente douce vers l'Hers Mort au nord-est du secteur d'étude, il s'effectuerait vraisemblablement dans cette direction.

5.2.2 MASSES D'EAUX POTENTIELLEMENT CONCERNEES

Compte tenu de la géologie partagée du site pouvant être reliée aux alluvions de la Garonne et/ou aux alluvions de l'Hers, la masse d'eau potentiellement concernée est la suivante : « Alluvions de la Garonne moyenne autour de Toulouse, du Tarn aval, de la Save, de l'Hers Mort et du Girou » (FRFG020). Un descriptif de celle-ci est présenté en Annexe 1.

Il est à noter que d'autres masses d'eau sont localisées au droit du site, cependant celles-ci sont considérées comme captives et donc peu vulnérables. Elles ne seront donc pas prises en compte. Il s'agit des « Sables et argiles à graviers de l'Eocène inférieur et moyen majoritairement captif du Sud-Est du Bassin aquitain » (FRFG082D).

5.2.3 USAGES ET QUALITE DES EAUX SOUTERRAINES

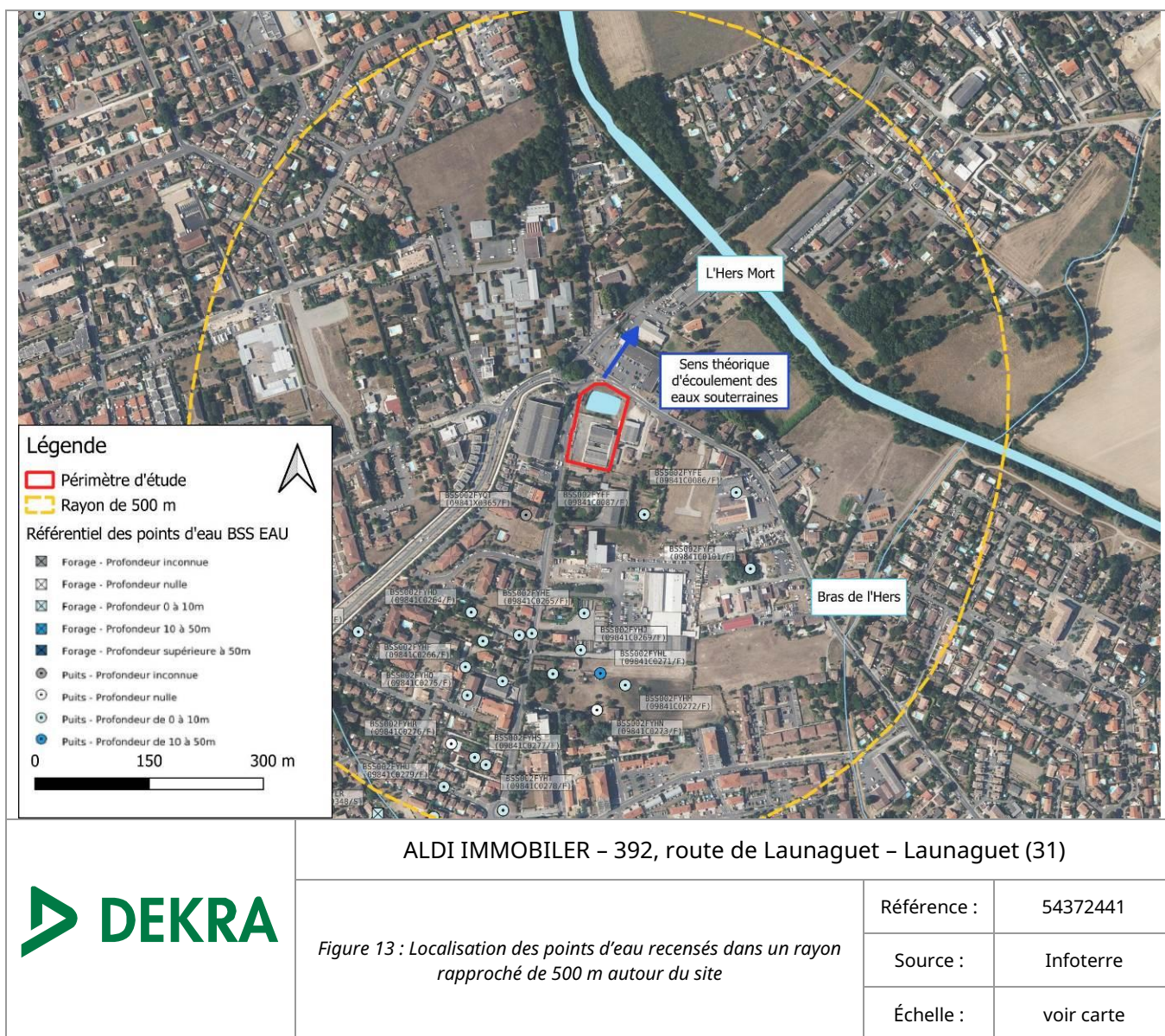
D'après la base de données du bassin Adour Garonne qui recense les captages d'alimentation en eau potable sur la région, aucun captage d'eau potable n'est recensé à moins de 2 km de la zone d'étude.

Une vingtaine d'ouvrages de la BSS sont recensés dans un rayon de 500 m de la zone d'étude. La nature de ces ouvrages est en majorité des puits, tous localisés en amont hydraulique présumé.

5.2.4 SYNTHESE DE LA VULNERABILITE ET SENSIBILITE DES EAUX SOUTERRAINES

La nappe libre au droit du site dans les alluvions est considérée comme vulnérable vis-à-vis d'une éventuelle pollution du site. Cependant, en l'absence d'usage sensible identifié en aval hydraulique présumé du site, les eaux souterraines sont considérées peu sensibles.





5.3 CONTEXTE HYDROGRAPHIQUE

5.3.1 CONTEXTE LOCAL

Le cours d'eau le plus proche est la rivière « L'Hers Mort », qui s'écoule 240 m au nord-est du site. Un ruisseau nommé « bras de l'Hers » est également présent à 380 m à l'est du site, et conflue vers l'Hers Mort à 450 m au nord-est de la zone étudiée. Le sens d'écoulement de l'Hers Mort s'effectue en direction du nord-ouest.

5.3.2 MASSES D'EAUX POTENTIELLEMENT CONCERNEES

Le site étant proche de l'Hers Mort, et se trouvant en limite des alluvions de ce cours d'eau et de la Garonne, la masse d'eau superficielle « Hers Mort du confluent de la Sausse au confluent du Girou », comprise dans le secteur de « L'Hers Mort du confluent du Marès au confluent de la Garonne » (FRFR164, consultable en Annexe 2), est susceptible d'être concernée par une éventuelle pollution issue du site.

5.3.3 USAGES ET QUALITE DES EAUX SUPERFICIELLES

D'après les données du SIE Adour Garonne, les eaux superficielles de l'Hers Mort sont prélevées pour de l'irrigation.

5.3.4 SYNTHÈSE DE LA VULNERABILITE ET SENSIBILITE DES EAUX SUPERFICIELLES

Les eaux superficielles sont considérées comme modérément vulnérables du fait de la relation possible avec la masse d'eau comprise dans les alluvions. En l'absence d'usage recensé, les eaux superficielles sont considérées peu sensibles vis-à-vis d'une pollution potentielle provenant du site d'étude.

5.4 RISQUES NATURELS

Le site est localisé au sein d'une zone :

- Non-inondable, à sensibilité moyenne vis-à-vis du risque d'inondation par remontée de nappe ;
- A sismicité très faible ;
- Où l'exposition au risque de retrait gonflement des argiles est moyenne ;
- Où le potentiel radon est faible.



5.5 RISQUES TECHNOLOGIQUES

Les bases de données suivantes ont été consultées afin d'identifier dans le secteur d'étude les :

- Installations classées pour la protection de l'environnement : GEORISQUES ;
- Sites industriels pouvant émettre des émissions polluantes : IREP ;
- Sites où l'État a connaissance d'une pollution des sols : SIS et ex-BASOL ;
- Sites industriels existants ou ayant existés : CASIAS/BASIAS.

5.5.1 INSTALLATIONS CLASSEES

Le site n'est pas recensé comme Installation Classée pour la Protection de l'Environnement.

Aucun site classé ICPE n'est recensé dans un rayon rapproché de 500 m autour de la zone d'étude.

5.5.2 SECTEURS D'INFORMATION SUR LES SOLS (SIS)

Aucun site SIS n'est recensé dans un rayon de 500 m autour de la zone d'étude.

5.5.3 SITES INDUSTRIELS ET ACTIVITES DE SERVICES (BASIAS/CASIAS)

Un site est référencé dans un rayon de 500 m autour de la zone d'étude. Ses caractéristiques sont synthétisées dans le tableau qui suit et sa localisation par rapport au site. Au regard du sens d'écoulement des eaux souterraines et de sa position par rapport au site, ce site CASIAS ne semble pas avoir pu impacter les milieux sol et/ou eaux souterraines au droit de la zone d'étude.

Tableau 5 : Site BASIAS/CASIAS à proximité du site (rayon de 500 m)

Référence	Raison sociale	Activités	Début d'activité	Etat activité	Distance / au site (centroïde)	Position hydraulique supposée
SSP3944655	GEORGES Guy / atelier de serrurerie	Fabrication de coutellerie	NR	NR	280 m	Latérale

NR : non renseigné

5.5.4 SYNTHÈSE

Le tableau ci-après référence de manière synthétique les données recueillies.



Tableau 6 : Recensement des sites industriels et/ou potentiellement pollués à proximité du site d'étude

Bases de données	Données recueillies
CASIAS	Un site CASIAS dans un rayon de 500 m localisé en latéral supposé. Retenu comme non sensible.
SIS	Aucun SIS dans un rayon de 500 m.
ICPE	Aucune ICPE dans un rayon de 500 m.

5.6 CONTEXTE CLIMATIQUE

Le contexte météorologique du site est étudié à partir des données relevées au droit de la station météorologique de Toulouse-Blagnac sur la période 1961-1990.

Située à une altitude variant de 130 à 180 mètres, la commune de Toulouse bénéficie d'un climat relativement doux.

La pluviométrie moyenne annuelle relevée sur la station de Toulouse-Blagnac est de 626,6 mm, caractérisée par :

- Un maximum au mois de mai,
- Un minimum en juillet,
- Une hauteur maximale de précipitations de 82,7 mm le 7 juillet 1977.

Les températures moyennes annuelles sont assez régulières tout au long de l'année. Elles varient entre 5,4°C et 21,3°C avec :

- Un minimum entre décembre et février, avec un minimum enregistré à -18,6°C le 16 janvier 1985.
- Un maximum de juillet à septembre, avec un maximum enregistré à 40,2°C le 8 juillet 1982.

Les épisodes neigeux sont faibles, avec une moyenne de 7,5 jours par an.

En revanche, le gel est un phénomène plus fréquent, avec en moyenne 36,9 jours de gel par an, essentiellement répartis sur les 6 mois de l'année, de novembre à avril.

Le régime des vents est étroitement lié à la double influence atlantique méditerranéenne. En effet, on distingue deux régimes de vents dominants :

- Un régime de secteur ouest variant sur toute la partie nord-ouest, amenant la pluie,
- Un régime de secteur sud-est (vent d'Autan) desséchant la masse d'air.


METEO FRANCE

NORMALES DE ROSE DE VENT

Vent horaire à 10 mètres, moyenné sur 10 mn

Période 1991–2010

146876
TOULOUSE-BLAGNAC (31)

Indicatif : 31069001, alt : 151 m., lat : 43°37'12"N, lon : 01°22'42"E

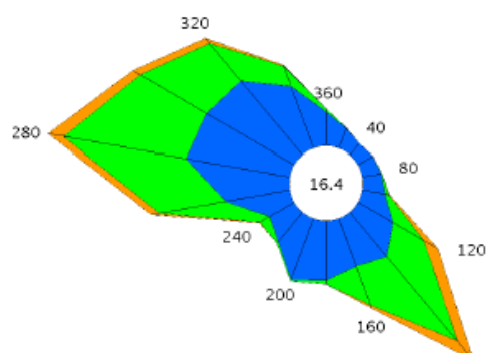
Fréquence des vents en fonction de leur provenance en %

Valeurs trihoraires entre 0h00 et 21h00, heure UTC

Tableau de répartition

Nombre de cas étudiés : 58440

Manquants : 2

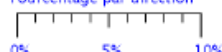


Dir.	[1.5;4.5[	[4.5;8.0]	> 8.0 m/s	Total
20	1.1	+	0.0	1.2
40	0.8	0.0	0.0	0.8
60	0.9	0.0	0.0	0.9
80	1.0	+	0.0	1.1
100	1.2	0.2	+	1.5
120	2.2	1.9	0.9	5.0
140	3.1	6.0	1.4	10.5
160	2.7	2.2	0.2	5.2
180	3.2	0.2	0.0	3.4
200	3.5	+	0.0	3.6
220	2.0	0.1	0.0	2.2
240	1.6	0.6	+	2.2
260	3.5	3.7	0.5	7.6
280	5.7	6.8	0.9	13.3
300	5.5	4.2	0.5	10.1
320	5.2	2.6	0.3	8.2
340	3.5	1.2	+	4.8
360	1.8	0.2	0.0	2.0
Total	48.8	30.0	4.8	83.6
[0;1.5[				16.4

Groupes de vitesses (m/s)



Pourcentage par direction


 Dir. : Direction d'où vient le vent en rose de 360° : 90° = Est, 180° = Sud, 270° = Ouest, 360° = Nord
 le signe + indique une fréquence non nulle mais inférieure à 0.1%

Page 1/1

Edité le : 17/12/2013 dans l'état de la base

N.B. : La vente, redistribution ou rediffusion des informations reçues, en l'état ou sous forme de produits dérivés, est strictement interdite sans l'accord de METEO-FRANCE

 Météo-France
 73 avenue de Paris 94165 SAINT MANDE
 Tél. : 0 890 71 14 15 – Email : contactmail@meteo.fr

ALDI IMMOBILIER – 392, route de Launaguet – Launaguet (31)


 Figure 14 : Rose des vents issue de la station
 Toulouse-Blagnac de 1991 à 2010

Référence :	54372441
Source :	Météo France
Echelle :	-



5.7 ESPACES REGLEMENTAIRES PROTEGES

5.7.1 INVENTAIRE DES ZNIEFF

L'inventaire ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique) est un inventaire national établi à l'initiative et sous le contrôle du Ministère chargé de l'Environnement. Il constitue un outil de connaissance du patrimoine naturel de la France.

Au vu des données présentées par la DREAL, le site n'est pas implanté sur le territoire d'une ZNIEFF.

- Aucune ZNIEFF n'est recensée dans un périmètre éloigné d'1 km autour du site.

5.7.2 RESEAU NATURA 2000

Il s'agit d'un réseau écologique européen cohérent de sites naturels mis en place en application des directives « Oiseaux » et « Habitats ». Il est composé des Zones de Protection Spéciale (ZPS) et des Zones Spéciales de Conservation (ZSC).

Aucun de ces sites n'est présent à proximité des terrains.

5.7.3 ARRETES PREFECTORAUX DE PROTECTION DU BIOTOPE (APPB)

Au vu des données présentées par la DREAL, le site n'est pas implanté sur un territoire soumis à un arrêté préfectoral de protection de biotope.

5.7.4 RESERVE NATURELLE (RN)

Au vu des données présentées par la DREAL, le site n'est pas implanté sur le territoire d'une réserve naturelle.

5.7.5 PARC NATUREL

Au vu des données présentées par la DREAL, le site n'est pas implanté sur le territoire d'un parc naturel régional.

6 ETUDES DES VOIES DE TRANSFERT ET D'EXPOSITION - SCHEMA CONCEPTUEL INITIAL

Cette étape de l'étude a pour objectif de caractériser la vulnérabilité du terrain à l'étude dans son usage et sa configuration actuelle dans le but d'estimer les risques potentiels d'atteinte de l'homme (santé humaine) liés à la présence de souillures identifiées en sous-sol.

Rappelons qu'un risque d'exposition est lié à la présence concomitante d'une source de pollution (potentielle), d'une cible et d'une voie de transfert de l'une vers l'autre.

6.1 RECENSEMENT DES CIBLES POTENTIELLES

Dans le cas présent, les cibles potentielles susceptibles d'être atteintes par la présence de pollution en sous-sol sont l'homme (considéré comme cible principale et ultime), ainsi que celles pouvant constituer une voie potentielle de transfert vers l'homme (cibles secondaires).

Actuellement, il n'y a pas de cibles principales au droit du site compte tenu de l'absence d'activité. Les cibles principales futures seront les travailleurs et le public (adultes et enfants).

6.2 SOURCES POTENTIELLES DE POLLUTION IDENTIFIEES

A l'issue de l'analyse documentaire et de la visite de site, 3 grandes zones sensibles ont été mises en évidence à savoir :

- ZS1 : une aire de lavage, potentiellement reliée au réseau de récupération des eaux pluviales ;
- ZS2 : le hangar qui a hébergé une activité potentiellement polluante de 1992 à 2023 ;
- ZS3 : une aire de stockage de matériaux non identifiés sur les clichés historiques.

6.3 VOIES POTENTIELLES DE TRANSFERT

Les voies de transfert des polluants potentiellement présents au droit de la zone d'étude sont liées à la nature de l'environnement, des polluants et à la configuration du site. Les voies de transfert retenues sont les suivantes :

- Le transfert des polluants potentiels vers l'air ambiant via l'envol de poussières en raison de l'absence de recouvrement sur une partie du site ;
- Le dégazage de composés volatils potentiellement présents dans les sols et/ou les eaux souterraines vers l'air ambiant extérieur ;
- Le transfert de polluants vers les sols sous-jacents ou les eaux souterraines par gravité



6.4 VOIES POTENTIELLES D'EXPOSITION

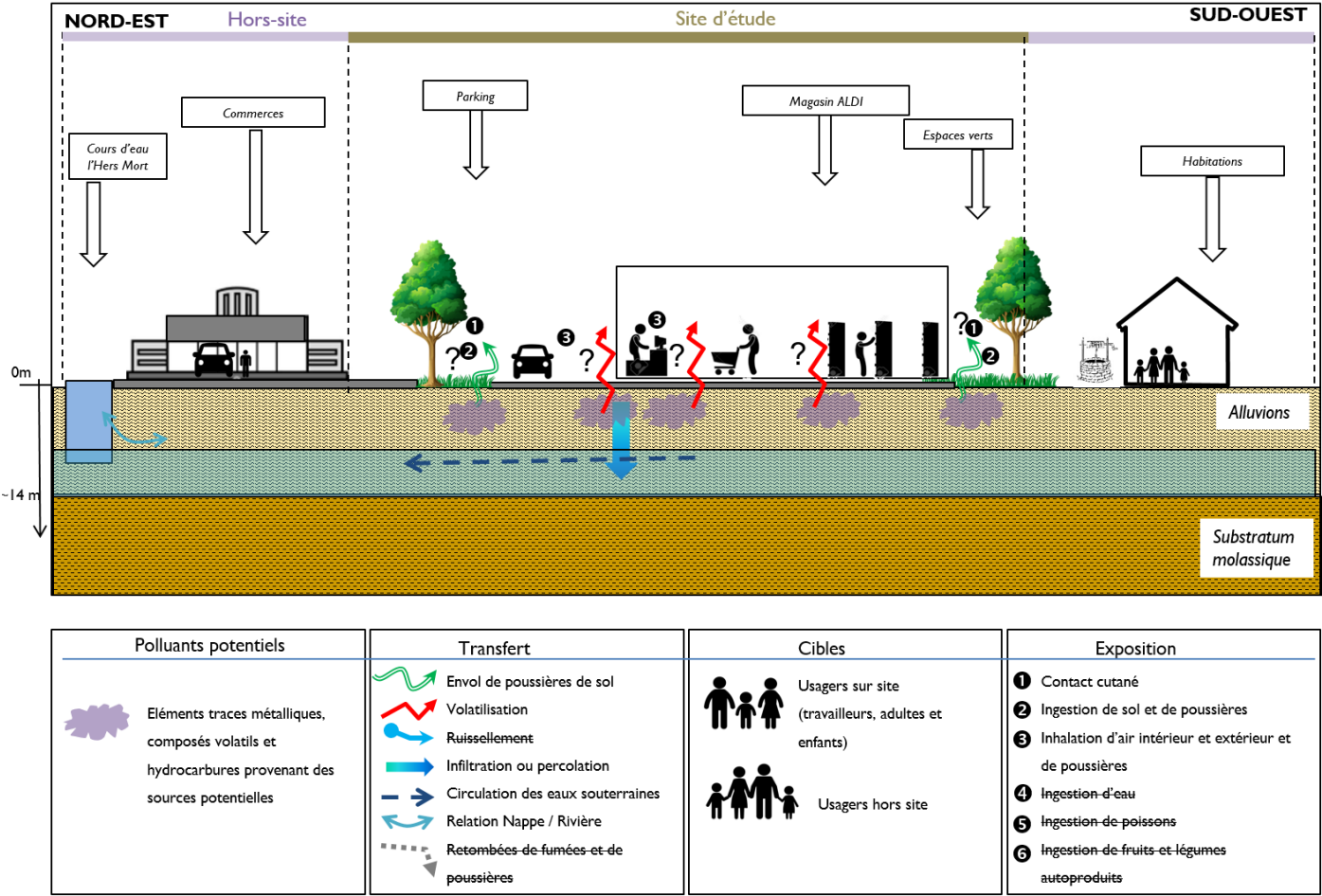
Une voie d'exposition est un mécanisme par lequel une substance pénètre dans l'organisme.
Dans le cas d'étude, les voies d'expositions retenues sont les suivantes :

- L'inhalation d'une substance sous forme gazeuse ou adsorbé sur des poussières ;
- L'ingestion directe de sols et/ou d'eaux contaminés ;
- L'absorption cutanée par contact avec un sol et/ou de l'eau contaminés.

6.5 SYNTHÈSE DES VOIES DE TRANSFERT ET NATURE DES EXPOSITIONS

Tableau 7 : Récapitulatif des voies d'exposition potentielles sur site – situation actuelle

Source de pollution	Voies de transfert / d'exposition	Sélection	Justification	Cibles
Aire de lavage Hangar ayant hébergé des activités potentiellement polluantes de 1992 à 2023 Zone de stockage de matériaux non identifiés	Ingestion directe de sol et/ou de poussières	Oui	Escapes verts prévus dans le projet	Futurs occupants
	Adsorption cutanée de sol et/ou de poussières	Oui		
	Inhalation de polluants adsorbés sur les sols	Oui		
	Inhalation de polluants sous forme gazeuse depuis les sols et/ou les eaux souterraines	Oui	Substances volatiles potentielles	
	Ingestion d'eau souterraine polluée, contact cutané	Non	Eaux souterraines et superficielles considérées vulnérables mais non sensibles en l'absence d'usage	Usagers hors site
	Ingestion d'eau superficielle polluée, contact cutané	Non		
	Ingestion d'aliments d'origines végétale cultivés et/ou animale à partir d'animaux chassés, pêchés, élevés	Non	Absence de potager sur site et en aval hydraulique. Zone péri-urbaine : pas de zone de chasse à proximité.	



ALDI IMMOBILIER – 392, route de Launaguet – Launaguet (31)

Figure 15 : Schéma conceptuel – situation future

Référence :

54372441

Source :

DEKRA

7 MISSION A130 : ELABORATION D'UN PROGRAMME PREVISIONNEL D'INVESTIGATIONS

7.1 OBJECTIF DES INVESTIGATIONS PROPOSEES

Compte tenu des zones sensibles identifiées au droit du site, DEKRA recommande la réalisation d'un diagnostic de pollution du sous-sol (mission DIAG selon la norme NF X 31-620), comprenant des investigations sur le milieu sol. Ces investigations auront pour but de lever le doute sur les risques de pollution du sous-sol.

7.2 EXAMEN DES CONTRAINTES

7.2.1 CONTRAINTES D'ACCES

Cf. paragraphe 3.4.

7.2.2 RISQUE LIE AUX STRUCTURES ET RESEAUX ENTERRES

La déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT) sera réalisée par DEKRA. Le délai légal minimum est de 11 jours ouvrés. DEKRA ne pourra être tenu pour responsable pour toute dégradation occasionnée par son intervention sur des ouvrages non matérialisés sur un plan de localisation. La fourniture des plans des réseaux présents sur la zone d'étude sera de la responsabilité du CLIENT.

Une sécurisation préalable du point de forage vis-à-vis des réseaux enterrés sera réalisée par :

- La consultation des plans des réseaux enterrés (DICT, plan de site...) ;
- L'ouverture des regards de la zone et le repérage des canalisations ;
- La détection de réseaux sous-tension avec un détecteur de type DIGICAT.

Remarque : l'ensemble du site n'est plus alimenté. Les réseaux encore existant ne sont par conséquent plus en activité.

7.2.3 RISQUE LIE A L'AMIANTE

Le CLIENT devra remettre le diagnostic amiante qu'il a réalisé (intervention le 08/07/2025, après la visite du site).



7.2.4 MESURE DE SECURITE DES PERSONNES

Une fiche d'analyse de risques incluant l'implantation des sondages sera élaborée préalablement à l'intervention afin de prévenir tout risque lors des investigations.

L'ensemble du personnel intervenant sur site sera expérimenté et formé à l'utilisation du matériel amené sur site.

L'ensemble du personnel intervenant sur site aura pris connaissance des mesures de prévention indiquées dans la fiche d'analyse de risques et chacun des intervenants sera doté de ses équipements de protection individuelle (chaussures de sécurité, gants, casque anti-bruit. ...).

7.3 INVESTIGATIONS PREVISIONNELLES ET STRATEGIES ADOPTEES

7.3.1 MILIEUX INVESTIGUES

Dans un premier temps, et au vu des résultats de cette étude, les investigations se limiteront au milieu sol. La réalisation d'investigations sur les autres milieux (eau souterraine, gaz du sol...) pourra être réalisée dans un second temps, en fonction des résultats obtenus sur les sols.

7.3.2 LOCALISATION DES INVESTIGATIONS

Les investigations seront réalisées au droit des 3 zones sensibles identifiées dans cette étude. Un plan prévisionnel est présenté en Figure 16 .

7.3.3 PROFONDEUR D'INVESTIGATIONS SUR LES SOLS ET TECHNIQUE DE FORAGE

La profondeur des investigations dépend des installations visées (aériennes, souterraines), et sera limité par la nature du sous-sol (atteinte de la roche mère/substratum, atteinte du toit de la nappe, etc.).

Ici, la profondeur prévisionnelle recommandée est de 3 m, compte tenu de l'absence d'ouvrages enterrés. En cas de découverte, cette profondeur pourra être augmentée.

Il est préférable de choisir la technique de forage en fonction des substances à analyser. Par exemple, dans la recherche d'une substance volatile, il sera préféré l'utilisation de carottiers sous gaine ou de sondes MIP limitant ainsi la volatilisation de la substance durant l'échantillonnage.



Cependant, la technique de forage est souvent limitée par différents facteurs tels que la géologie (ex : présence de graves, etc.), les contraintes d'accès (ex : hauteur sous-plafond, etc.).

Au droit du site, la tarière mécanique pourra être utilisée, avec l'utilisation d'un carottier afin de passer les dalles.

Ainsi, au vu de la topographie particulière du site et des accès, 15 sondages sont proposés.

Le plan prévisionnel des investigations sur le milieu sol est présenté ci-après.

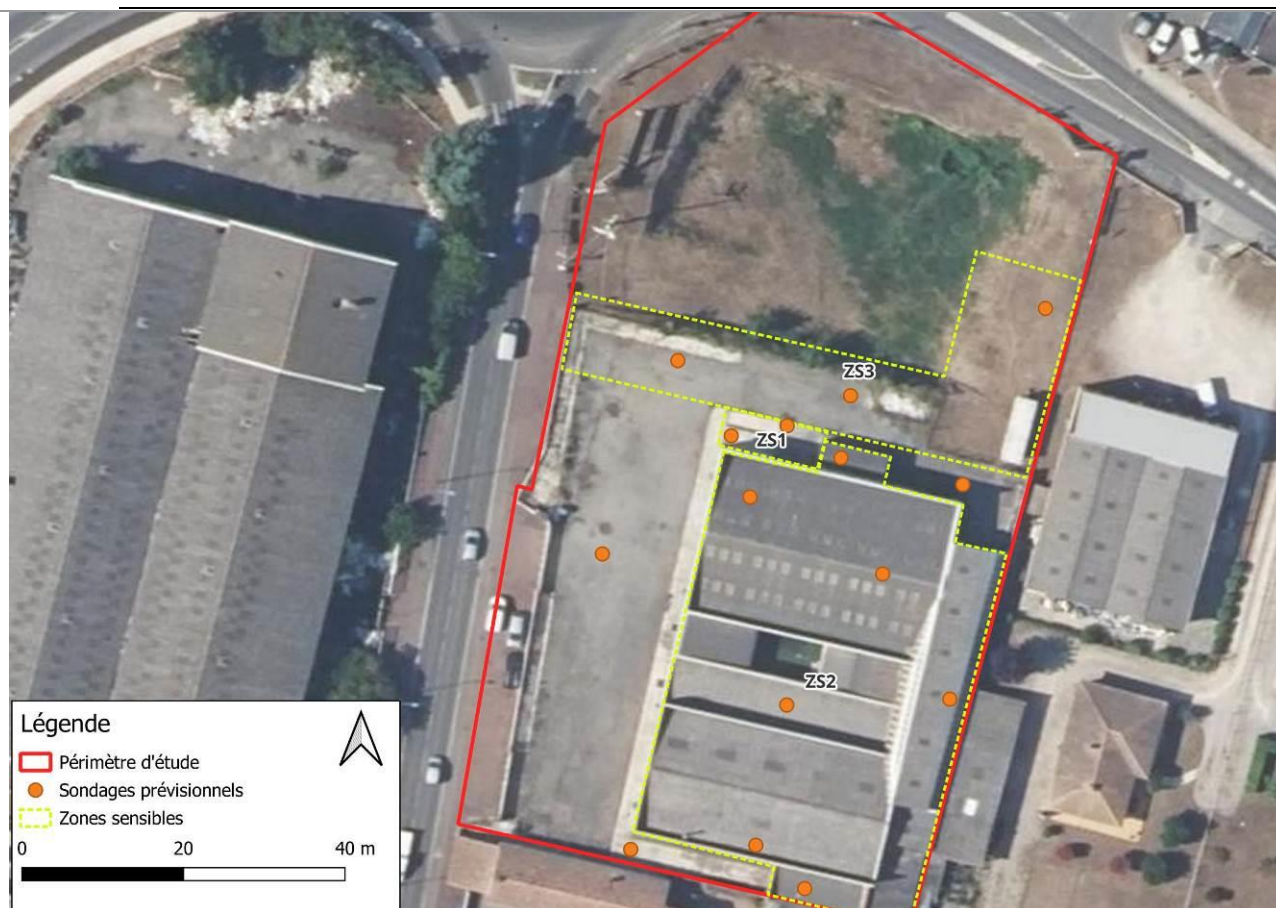
Tableau 8 : Synthèse des investigations recommandées sur les sols

Zone sensible visée	Localisation	Nombre de sondage	Profondeur d'investigations	Polluants à recherchés	Technique de forage
ZS1 : une aire de lavage, potentiellement reliée au réseau de récupération des eaux pluviales	En limite nord du hangar	2	3 m ou refus	Pack ISDI ⁽¹⁾ + COHV ⁽²⁾ + 8 ETM ⁽³⁾	Tarière mécanique avec passages de dalles
ZS2 : le hangar qui a hébergé une activité potentiellement polluante de 1992 à 2023	Au droit du hangar, à l'intérieur	7	3 m ou refus	Pack ISDI + COHV + 8 ETM	
ZS3 : les aires de stockage de matériaux non identifiés sur les clichés historiques	En partie centrale du site, entre le hangar et la zone non recouverte	3	3 m ou refus	Pack ISDI + COHV + 8 ETM	
Extérieurs du site (hors zone terrassée)		3	3 m ou refus	Pack ISDI + COHV + 8 ETM	
Total		15			

Légende :

- (1) Pack ISDI : paramètres définis au sein de l'annexe II de l'arrêté du 12 décembre 2014 (critères d'acceptation des terres en installation de stockage de déchets inertes), réunissant les HCT, HAP, PCB et BTEX ;
- (2) COHV : solvants chlorés ;
- (3) 8 ETM : Eléments Traces Métalliques (As, Cd, Cr, Cu, Hg, Ni, Pb et Zn).





ALDI IMMOBILIER – 392, route de Launaguet – Launaguet (31)

*Figure 16 : Localisation des sondages prévisionnels*

Référence :

54372441

Source :

Annotation DEKRA sur fond
Géoportail

Échelle :

voir carte

7.4 STRATEGIE D'ECHANTILLONNAGE

Les prélèvements de sols seront effectués en fonction des indices organoleptiques et des caractéristiques lithologiques en s'inspirant de la norme NF ISO 10381-5 et selon la procédure technique interne n° DKI-PT-SSP-03 relative à l'échantillonnage des sols.

L'examen des couches de terrain traversées lors de la réalisation des investigations de reconnaissance des sols permettra d'orienter la stratégie de l'échantillonnage.

Ainsi, au droit de chaque sondage effectué, après avoir noté la nature (structure et texture) et les caractéristiques organoleptiques (odeur, couleur...) des matériaux traversés, les échantillons de sols seront systématiquement prélevés selon la méthodologie décrite ci-après :

- Si absence de constat organoleptique suspect :
 - Prélèvement d'un échantillon de sol représentatif de chaque mètre linéaire des matériaux traversés ou de la couche lithologique.
- Si présence de constat organoleptique suspect :
 - Prélèvement d'un échantillon de sol représentatif de la ou des couches de matériaux suspects ;
 - Prélèvement d'un échantillon de sol représentatif de chaque couche de terrain spécifique (matériaux sus-jacents et sous-jacents à la couche suspecte).

7.5 CONDITIONNEMENT ET CONSERVATION DES ECHANTILLONS

Une fois prélevés, les échantillons seront conditionnés dans des flacons en verre de qualité laboratoire et maintenus en glacière jusqu'à leur arrivée au laboratoire par transporteur.

7.6 PROTOCOLE DE MESURE IN SITU

En parallèle des mesures au PID 10,6 eV (détecteur à photo-ionisation) seront réalisées sur les échantillons de sols afin d'orienter et d'apporter d'éventuelles modifications au programme analytique.

7.7 METHODES ANALYTIQUES

Les analyses seront réalisées, en sous-traitance de DEKRA, par un laboratoire qui possède les agréments du ministère en charge de l'Environnement (accréditation reconnue par le COFRAC).



8 SYNTHÈSE ET CONCLUSIONS

8.1 SYNTHÈSE

En vue de la création d'un magasin ALDI sis 392, route de Launaguet à Launaguet (31), ALDI IMMOBILIER a confié à DEKRA la réalisation d'une étude historique et documentaire.

Cette mission INFOS (selon la norme NF X 31-620) a donc consisté en la réalisation des prestations suivantes :

- Une visite du site (mission A100) ;
- Une étude historique et documentaire (mission A110) ;
- Une étude de vulnérabilité des milieux (mission A120) ;
- L'élaboration d'un programme prévisionnel d'investigations (mission A130).

8.1.1 VISITE DU SITE (A100)

La zone d'étude est composée d'un terrain, couvrant une surface de 5 808 m² au sein de la commune de Launaguet, au nord de la commune de Toulouse (31).

Le site est actuellement occupé en partie sud par un hangar et des parkings. La partie nord n'est pas occupée, s'agissant d'une zone terrassée, sans usage, entièrement clôturée.

8.1.2 ETUDE HISTORIQUE, MEMORIELLE ET DOCUMENTAIRE (A110)

Historique :

L'étude historique a mis en évidence des habitations en partie nord, dès 1970 à 2002. Des travaux d'excavation ont été réalisés par la suite. Ces travaux ont été stoppés, laissant la parcelle inoccupée avec une fosse.

En partie sud, les premières constructions datent de 1992 et 1998 par un hangar, pour un usage potentiel de garage. Par la suite le bâtiment est divisé en 2 parties :

- Dans la partie plus au nord, plusieurs activités se sont succédées à savoir de 2008 à 2010 un magasin de vente d'ameublement, puis de 2010 à 2015 aucune activité, et de 2015 à 2023 par l'entreprise GENTILIN NEXTEAM GROUP, entreprise dédiée à l'usinage de pièces aérospatiales ;
- Dans la partie sud, l'entreprise SG SOUDURE a occupé les lieux de 2017 à 2023.



C'est en 2023 que la société LG AUTOMOBILE rachète l'ensemble du bâtiment afin de créer une carrosserie qui n'a finalement jamais ouvert. Le hangar a été illégalement occupé et dégradé malgré les clôtures et les portails d'accès fermés.

Zones sensibles :

Sur la base des informations recueillies et de la visite de site menée le 08/07/2025, cette étude a permis d'identifier la présence de plusieurs zones sensibles qui sont les suivantes :

- ZS1 : une aire de lavage, potentiellement reliée au réseau de récupération des eaux pluviales ;
- ZS2 : le hangar qui a hébergé une activité potentiellement polluante de 1992 à 2023 ;
- ZS3 : une ancienne aire de stockage de matériaux non identifiés sur les clichés historiques.

8.1.3 ETUDE DE VULNERABILITE (A120)

Géologie :

Le site se trouve au droit de la formation « Alluvions quaternaires et modernes de la basse plaine » (Fz1). Ces alluvions reposent sur le substratum molassique. Compte tenu de la distance avec l'Hers Mort, il n'est pas exclu que le site soit localisé sur la formation géologique des alluvions de ce cours d'eau.

Eaux souterraines :

Le site se trouve au droit de la masse d'eau « Alluvions de la Garonne moyenne autour de Toulouse, du Tarn aval, de la Save, de l'Hers Mort et du Girou ». Au regard de la topographie de la zone en pente douce vers l'Hers Mort au nord-est du secteur d'étude, le sens d'écoulement des eaux souterraines s'effectuerait vraisemblablement dans cette direction.

Cette nappe libre alluvionnaire est considérée vulnérable vis-à-vis d'une éventuelle pollution du site. Cependant, en l'absence d'usage sensible identifié en aval hydraulique présumé du site, les eaux souterraines sont considérées peu sensibles.

Eaux superficielles :

Le cours d'eau le plus proche est la rivière « L'Hers Mort » qui s'écoule 240 m au nord-est du site. Le sens d'écoulement de l'Hers Mort s'effectue en direction nord-ouest. Les eaux superficielles sont considérées vulnérables vis-à-vis d'une éventuelle pollution provenant du site, du fait de la relation avec les eaux souterraines contenues dans les alluvions. En l'absence d'usage non recensé, ce milieu n'est pas jugé sensible.



Milieu naturel :

Le site est localisé hors zones naturelles protégées et n'est pas concerné par un risque naturel considéré comme fort ou très fort.

Risques industriels :

Dans un rayon rapproché de 500 m, un site CASIAS est recensé, s'agissant d'une coutellerie. Compte tenu que ce site est localisé en position hydraulique latérale présumée, ce site CASIAS ne semble pas avoir pu impacter les milieux sol et/ou eaux souterraines au droit de la zone d'étude

8.1.4 ELABORATION D'UN PROGRAMME D'INVESTIGATION (A130)

Au regard des informations recueillies lors de la visite de site, de l'étude historique et de l'étude de vulnérabilité, des zones sensibles ont été identifiées. C'est pourquoi, DEKRA recommande dans un premier temps de réaliser des investigations selon le programme suivant :

- En ZS1 : 2 sondages au droit de l'aire de lavage, potentiellement reliée au réseau de récupération des eaux pluviales ;
- En ZS2 : 7 sondages répartis à l'intérieur du hangar, qui a hébergé une activité potentiellement polluante de 1992 à 2023 ;
- En ZS3 : 3 sondages répartis sur les aires de stockage de matériaux non identifiés sur les clichés historiques.

Le projet d'aménagement prévoit de démolir le hangar existant et de construire le magasin au droit des ZS1 et ZS2. Les investigations seront réalisées sur les sols de surface jusqu'à 3 m, en l'absence de constats.

En l'absence d'étude complémentaire et par principe de précaution, des sondages (au nombre de 3) sont implantés sur le reste du site, hors zone déjà terrassée.

Le programme analytique prévisionnel pour les sondages sera le suivant : pack ISDI, 8 ETM, COHV.

8.2 CONCLUSIONS/RECOMMANDATIONS

Compte tenu de la présence de sources potentielles de pollution des sols, DEKRA recommande de réaliser des investigations sur le milieu sol (mission DIAG selon NF X 31-620), afin de lever le doute sur les risques de pollution du terrain.



9 LIMITES ET INCERTITUDES DE LA MISSION – JUSTIFICATION DES ECARTS

9.1 INCERTITUDES LIEES A L'ETUDE HISTORIQUE

Incertitudes liées :

- A la bonne foi des personnes interrogées ;
- Au manque d'informations disponibles et recueillies lors de la réalisation de cette étude ;
- A l'absence d'informations sur le détail des éventuels accidents du site.

9.2 INCERTITUDES LIEES A L'ETUDE DE VULNERABILITE

Incertitudes liées :

- A la présence de puits et à leurs usages : la présence et l'utilisation de puits particuliers ne sont pas précisément connues en l'absence d'enquête de voisinage.

9.3 AUTRES LIMITES OU INCERTITUDES

Cette étude a été réalisée suivant une méthode généralement employée dans l'industrie et est conforme aux pratiques en vigueur dans la profession.

Les conclusions présentées dans ce rapport sont basées sur les conditions du site telles qu'observées lors de la visite et sur les informations fournies. Les informations obtenues sont supposées être exactes. Cette étude ne peut prétendre à l'exhaustivité.

- Les informations collectées lors des entretiens et des visites du site sont supposées fournies de bonne foi ;
- Le présent rapport et ses annexes constituent un tout indissociable. Une utilisation erronée qui pourrait être faite suite à une diffusion ou reproduction partielle ne saurait engager DEKRA ;
- Des éléments nouveaux mis en évidence lors de l'exécution des travaux, a posteriori de la mission confiée à DEKRA et n'ayant pu être détectés au cours des reconnaissances peuvent rendre caduques certaines des recommandations figurant dans le rapport.

9.4 JUSTIFICATION DES ECARTS

La présente mission a été réalisée sans écart majeur par rapport à la mission décrite dans la proposition DEKRA n° 2025-2490-5160.



ANNEXES

Annexe 1 : Fiche descriptive de la masse d'eau souterraine FRFG020B

Annexe 2 : Fiche descriptive de la masse d'eau superficielle FRFR164



ANNEXE 1 : FICHE DESCRIPTIVE DE LA MASSE D'EAU SOUTERRAINE FRFG020B



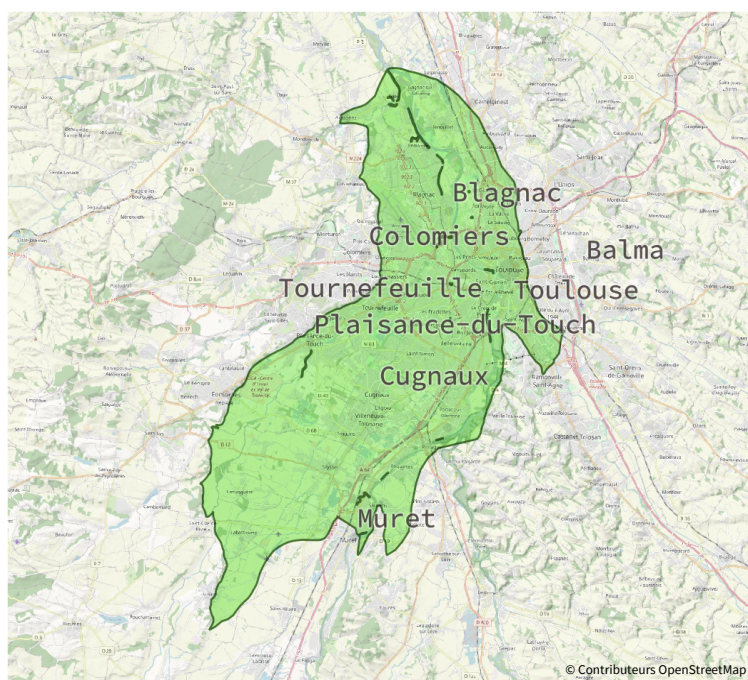
Masse d'eau Souterraine FRFG020B

Alluvions de la Garonne moyenne autour de Toulouse

SDAGE 2022-2027

Les éléments ci-dessous présentent les informations relatives au 3ème cycle de la Directive Cadre sur l'Eau validées en comité de bassin le 10 mars 2022 et fixées dans le SDAGE 2022-2027.

Documents et données : <https://adour-garonne.eaufrance.fr/catalogue/63ba6209-d270-4e44-a754-2b8a638e5383>



Masse d'eau FRFG020B, Alluvial, Entièrement libre, 315 Km2

La masse d'eau FRFG020B est issue de la division de la masse d'eau SDAGE 2016 FRFG020

Commission territoriale	Garonne
Département(s)	Haute-Garonne

Objectif d'état de la masse d'eau

Objectif de l'état quantitatif

Bon état 2015

Objectif de l'état chimique

Bon état 2021

Etat de la masse d'eau : évaluation SDAGE 2022-2027

L'évaluation de l'état des masses d'eau souterraine du bassin Adour-Garonne a été réalisée en utilisant le référentiel des masses d'eau souterraine actualisé en 2018, utilisant les contours de la BD-LISA version 2. Ce nouveau découpage, avec un nombre de masses d'eau accru, compte 144 masses d'eau dont 116 masses d'eau libres et 28 masses d'eau captives dans le nouveau référentiel contre 105 masses d'eau dans le SDAGE 2016-2021.

- L'évaluation de l'état chimique des eaux souterraines repose sur « le guide pour la mise à jour de l'état des lieux » d'août 2017 de la Direction de l'eau et de la Biodiversité du MTES.

- L'évaluation de l'état quantitatif repose sur « le guide pour la mise à jour de l'état des lieux » d'août 2017 de la Direction de l'eau et de la Biodiversité du MTES.

La synthèse des méthodes et critères servant à l'élaboration de l'état des eaux du SDAGE 2022-2027 est décrite dans le [document d'accompagnement n° 7](#)

Quantitatif

Etat quantitatif

bon

Chimie

Etat chimique

bon

Pressions de la masse d'eau (évaluation SDAGE 2022-2027)

Pression ponctuelle

Sites industriels ou décharges

Non significative

Pression diffuse

Nitrates d'origine agricole

Significative

Phytosanitaire

Significative

Prélèvements d'eau

Pression Prélèvements

Non significative

ANNEXE 2 : FICHE DESCRIPTIVE DE LA MASSE D'EAU SUPERFICIELLE FRFR164

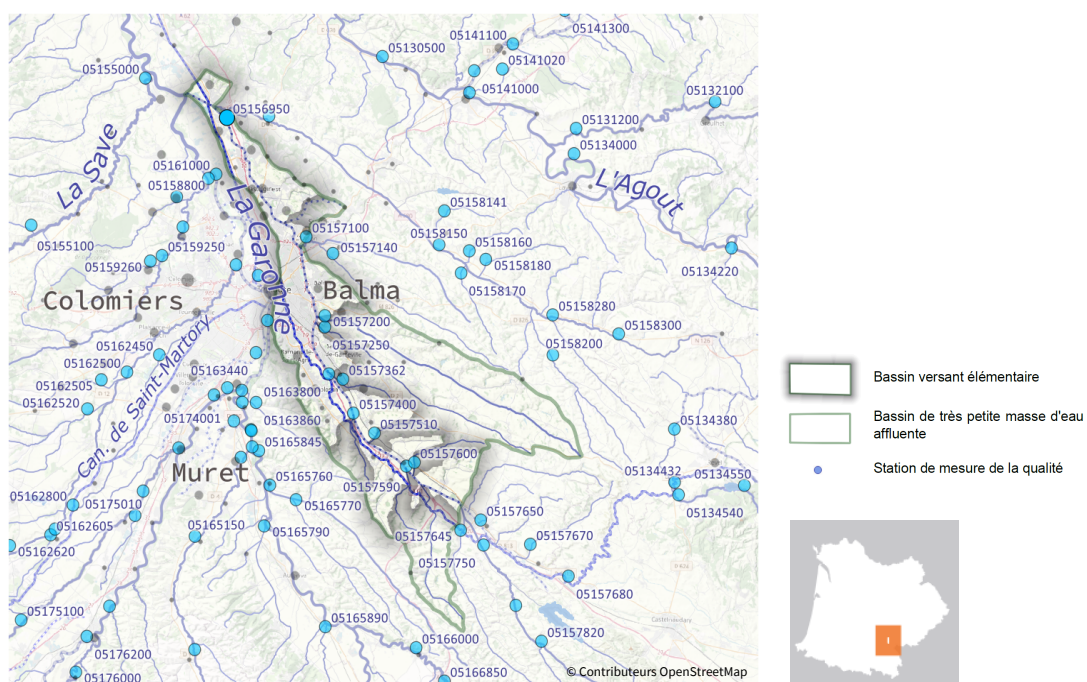
Masse d'eau Rivière FRFR164

L'Hers Mort du confluent du Marès au confluent de la Garonne

SDAGE 2022-2027

Les éléments ci-dessous présentent les informations relatives au 3ème cycle de la Directive Cadre sur l'Eau validées en comité de bassin le 10 mars 2022 et fixées dans le SDAGE 2022-2027.

Documents et données : <http://adour-garonne.eaufrance.fr/catalogue/63ba6209-d270-4e44-a754-2b8a638e5383>



Masse d'eau Fortement modifiée : 54 Km. Cours d'eau : L'Hers Mort

Commission territoriale	Garonne
Bassin versant de gestion	Hers mort - Girou
Département(s)	Haute-Garonne

Objectif d'état de la masse d'eau

Objectif de l'état écologique

Éléments de qualité faisant l'objet de la dérogation de l'objectif d'état écologique en 2027 :

Objectif moins strict

Type de dérogation : Raisons techniques

Nutriments, Polluants spécifiques

Objectif de l'état chimique (sans ubiquistes)

Bon état 2039

Type de dérogation : Raisons techniques

Paramètre(s) faisant l'objet de la dérogation de l'objectif d'état chimique (sans ubiquistes) en 2027 :

Acide sulfonique de perfluoro, Sulfonate de perfluorooctane

Etat de la masse d'eau : évaluation SDAGE 2022-2027 sur la base des données 2015-2017

L'évaluation des états à l'échelle de la masse d'eau s'appuie sur les mesures effectuées au droit de stations ou, en l'absence de mesures, sur des modèles ou des extrapolations. La synthèse des méthodes et critères servant à l'élaboration de l'état des eaux du SDAGE 2022-2027 est décrite dans la note diffusée avec les données : <http://adour-garonne.eaufrance.fr/catalogue/63ba6209-d270-4e44-a754-2b8a638e5383>

Ecologie (mesuré)			Chimie (expertise biote)		
		Indice de confiance			Indice de confiance
Etat écologique	moyen	haut	Etat (sans ubiquistes)	mauvais	moyen
Stations de mesure ayant permis de qualifier l'état écologique :			Substances déclassantes : Substances: Aclonifène Gammars :Acide sulfonique de perfluoro (6560);Sulfonate de perfluorooctane (6561);		
05156950	L'Hers mort au niveau de St-Sauveur		Etat (avec ubiquistes)	mauvais	
			Substances déclassantes : Substances: Aclonifène Gammars :Acide sulfonique de perfluoro (6560);Sulfonate de perfluorooctane (6561);		
			Stations de mesure ayant permis de qualifier l'état chimique :		
			05156950	L'Hers mort au niveau de St-Sauveur	

Arrêté du 27 juillet 2018 relatif aux méthodes et critères d'évaluation de l'état écologique, de l'état chimique et du potentiel écologique des eaux de surface : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037347756&categorieLien=id>

Pressions de la masse d'eau (évaluation SDAGE 2022-2027)

Pressions ponctuelles

Degré global de perturbation des rejets de stations d'épurations collectives	Significative
Degré global de perturbation des rejets de stations d'épurations industrielles pour les macro polluants	Non significative
Indice de danger « substances toxiques » global pour les industries	Non significative
Degré global de perturbation dû aux sites industriels abandonnés	Non significative

Pressions diffuses

Azote diffus d'origine agricole	Significative
Pesticides	Significative

Prélèvements d'eau

Prélèvements AEP	Non significative
Prélèvements industriels	Non significative
Prélèvements irrigation	Non significative

Altération de la continuité	Modérée
-----------------------------	---------

Altérations hydromorphologiques et régulations des écoulements

Altération de l'hydrologie

Modérée

Altération de la morphologie

Elevée